

Le «Prix d'excellence» au président Tebboune

• PAGE 24



Horizons
 QUOTIDIEN NATIONAL
 JEUDI 16 MAI 2024 - 8 DOU EL QÎDA 1445
 N° 8250 - PRIX 10 DA



33^e SOMMET ARABE À BAHREÏN

Attaf représentera le chef de l'Etat

• PAGE 2

CAMPAGNE CÉRÉALIÈRE DES PRÉVISIONS PROMETTEUSES

● **Le Sud booste la production**

• LIRE EN PAGE 3



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
L'Université algérienne s'ouvre aux étudiants étrangers • PAGE 7



STATION DE DESSALEMENT DE CAP DJINET 2
L'usine livrée fin 2024 • PAGE 4

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS (26^e JOURNÉE)

L'heure du sacre pour le MCA ?

• PAGE 23

33^e SOMMET
ARABE À BAHREÏN

Attaf représentera le chef de l'Etat

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, participera aujourd'hui à Manama (Bahreïn), aux travaux du 33^e Sommet arabe en qualité de représentant personnel du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a indiqué hier un communiqué du ministère. Après avoir accompli sa mission au Sultanat d'Oman, «en tant qu'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, auprès de Sa Majesté le Sultan Haïtham Ben Tariq, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, est retourné mercredi soir à Manama, capitale du Royaume de Bahreïn, pays frère, pour participer en qualité de Représentant personnel du président de la République aux travaux de la 33^e session du Sommet arabe», précise le communiqué. Un accueil spécial a été réservé à Attaf à son arrivée à l'aéroport de Manama, de la part des représentants du protocole royal bahreïni. Les travaux du Sommet arabe de Manama «porteront sur les questions les plus importantes liées à la sécurité de la nation arabe, en tête desquelles la question palestinienne, ainsi que les efforts visant à renforcer et à développer l'action arabe commune dans ses différentes dimensions politique, économique, sociale et culturelle». Attaf prononcera, lors des travaux du Sommet, une allocution au nom du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

LE MAE REMET
UN MESSAGE
DU PRÉSIDENT TEBBOUNE
AU SULTAN D'OMAN

Haïtham Ben Tariq salue le rôle de l'Algérie à l'ONU



Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a été reçu, hier à Mascate, capitale du Sultanat d'Oman, pays frère, par sa Majesté le Sultan Haïtham ben Tariq, à qui il a remis un message écrit du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans lequel il lui transmet ses salutations fraternelles, souhaitant davantage de progrès et de développement au Sultanat d'Oman et à son peuple frère, indique un communiqué du ministère. La rencontre a permis de «passer en revue les relations algéro-omanaises exceptionnelles dans leurs différentes dimensions, politique, économique, sociale et culturelle, ainsi que les perspectives de leur développement, à la lumière de l'intérêt particulier que leur accordent les dirigeants des deux pays frères, et des prochaines échéances bilatérales», ajoute le communiqué. Les deux parties «ont également échangé les vues sur les développements de la situation sur la scène arabe, concernant notamment la question palestinienne, et dans la région du Sahel», selon la même source. Sa Majesté le Sultan d'Oman a chargé Attaf de transmettre ses salutations et sa considération au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, saluant tout particulièrement le rôle axial de l'Algérie au sein du Conseil de sécurité des Nations unies, sous la direction de son Président, pour la défense des intérêts de la nation arabe et le triomphe de sa cause centrale, la cause palestinienne.

CONSEIL DE SÉCURITÉ

L'Algérie appelle à la non-impunité de tous les crimes

L'ALGÉRIE A EXPRIMÉ, mardi dernier, son souhait de voir le soutien apporté par les membres du Conseil de sécurité au travail de la Cour pénale internationale s'étendre à d'autres questions liées notamment aux violations dans les territoires palestiniens occupés et aux charniers dans la bande de Ghaza, appelant à traiter les procédures pénales loin de toute instrumentalisation politique.

La Mission permanente de l'Algérie auprès des Nations unies a souligné, lors d'une séance du Conseil de sécurité consacrée à la Libye, que l'Algérie condamne tous les crimes commis «quel qu'en soit l'auteur et quelle qu'en soit la victime», affirmant que le principe de non-impunité constitue l'un des principes les plus importants sur lesquels s'appuie l'Algérie et doit être un guide pour la communauté internationale et la Cour pénale internationale face à tous les crimes commis dans le monde.

La Mission algérienne a ajouté que le travail pénal est purement technique, «étant fondé sur des preuves et des arguments et ne doit pas être instrumentalisé afin de garantir son succès. L'Algérie appelle, ainsi, à traiter les procédures pénales loin de toute instrumentalisation politique». L'Algérie a souhaité voir le soutien apporté par les membres du Conseil au travail de la CPI s'étendre à d'autres questions, à la lumière des attaques auxquelles s'expose la Cour en raison de ses enquêtes sur les plaintes liées aux crimes de l'occupation sioniste, appelant à faire preuve «du même sérieux dans le traitement des dossiers liés aux violations enregistrées dans les territoires palestiniens occupés et aux charniers à Gha-



za». Il s'agit, pour l'Algérie, d'une «nécessité inéluctable afin que la CPI prouve au monde entier qu'elle n'est pas un instrument entre les mains de certains membres de la communauté internationale, pour menacer qui ils veulent et quand ils veulent». Concernant la situation en Libye,

l'Algérie réaffirme que «le soutien à la stabilité dans ce pays et à une solution politique inclusive pour sortir le pays de l'impasse, est la seule et unique voie pour garantir la justice et la souveraineté de la loi», a ajouté la Mission algérienne. La mission a rappelé que ce qui

se passe en Libye relève de la responsabilité commune de tous les membres de la communauté internationale (...), notant que «la poursuite de la circulation des armes impliquant plusieurs pays perpétue la crise et nourrit la violence dans tous les coins du pays».

SÉMINAIRE DU COMITÉ DE DÉCOLONISATION

Amar Bendjama à Caracas

Une délégation algérienne conduite par l'ambassadeur, Amar Bendjama, prend part, depuis mardi dernier, aux travaux du séminaire annuel du Comité spécial de décolonisation (C 24), qui se tient à Caracas (Venezuela), du 14 au 16 mai. A l'instar des éditions précédentes, le séminaire sur la décolonisation connaîtra la participation des représentants des dix-sept territoires inscrits sur l'agenda de décolonisation de l'ONU, y compris le Sahara occidental, des Etats membres de l'ONU et des experts dans le domaine de décolonisation.

Outre la participation active de la délégation algérienne, de nombreuses délégations de pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie-Pacifique y prennent part pour porter haut et fort la voix de tous les peuples sous domination coloniale, ainsi que leur droit à l'indépendance et le devoir de parachever le processus onusien de décolonisation. Il est à relever, à cette occasion, le discours prononcé par la vice-présidente vénézuélienne, Delcy Rodriguez, lors de la séance inaugurale. M^{me} Delcy Rodriguez, qui a relevé que des générations de son pays étaient nées dans la lutte anticolonialiste, a affirmé



que cette lutte continuera jusqu'à l'éradication du colonialisme sous toutes ses formes.

La vice-présidente vénézuélienne a souligné dans ce même cadre que le soutien de son pays à la lutte du peuple sahraoui demeure indéfectible. Le Comité des 24, dont la mission exclusive est de veiller à l'application de la résolution historique 1514 adoptée en 1960 sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples sous colo-

nisation, constitue le bastion de la doctrine onusienne de décolonisation. La question du Sahara occidental sera examinée par le Comité à partir de la deuxième journée des travaux du séminaire. Nombre de pays à l'avant-garde de la défense du droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination et à l'indépendance se liguèrent durant ce séminaire pour que la voix de la justice et de la prééminence de la légalité internationale prévaille.

Horizons

Quotidien d'information
édité par la SPA HORIZONS
au capital social de 160.000.000,00 DA

PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE
DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
NADIA KERRAZ

HORIZONS
SUR INTERNET :
<https://www.horizons.dz>

REDACTION ADMINISTRATION
20, rue de la Liberté - Alger
Tél. : (023) 50.21.14 / 50.21.13 / 50.21.12
Téléfax : (023) 50.21.17 / 50.21.23

BUREAU DE TIZI OUZOU : Cité GENISIDER 600 Logts Bt 7 n°12 Nouvelle ville - Tél. : 026 21 28 28 - Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité : Agence ANEP 01, Avenue Pasteur, Alger - Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42 - Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45 - 020.05.13.77 - E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz
HORIZONS 20, rue de la Liberté Alger Tél. : 023 50 21 12 - IMPRESSION : Centre : S.I.A. - Est : S.I.E. - Ouest : S.I.O. - Sud : S.I.A. Unité Ouargla Fax : 029 76 38 82 - DIFFUSION - HORIZONS - Tél. : 021 73 59 69 - MPS : Oran : 041 53 81 19 - 07 71 98 39 04 - EUURL KDP : Constantine : 031 92 92 16 - Tirage de l'édition d'hier : 12000 exemplaires

CAMPAGNE CÉRÉALIÈRE

Des prévisions prometteuses

LES PRÉVISIONS DE LA RÉCOLTE DE CÉRÉALES POUR 2024 SONT «OPTIMISTES ET PROMETTEUSES». «ELLE SERA PLUS OU MOINS BONNE, SURTOUT DANS LES RÉGIONS CENTRE ET CENTRE-EST. Nous sommes dans la bonne cadence», a indiqué hier le SG du Conseil interprofessionnel des céréales (CNIFC), Benali Abdelghani. Et d'ajouter que le Sud promet aussi une bonne production, contrairement à l'Ouest, très impacté par le manque de pluviosité et les fortes températures du printemps qui ont causé l'avortement des graines.



«**L**es mesures prises par le président de la République concernant la fourniture des intrants et de la semence gratuitement aux agriculteurs touchés par la sécheresse ont fait que les superficies emblavées ont augmenté considérablement», a souligné le responsable. Toutefois, il a estimé qu'il est en retard trop tôt pour donner un nombre prévisionnel de la production. «On va attendre que la moisson se fasse. D'ici le mois de juillet, on sera fixé», a-t-il ajouté.

Seulement, il a estimé qu'il est difficile de calculer le rendement moyen en raison de certains facteurs, notamment les changements climatiques et les variations des températures au cours d'une seule journée. «Nous sommes en train de voir déjà les écarts de température. Cela ne favorise pas la croissance des graines. L'alternance de périodes chaudes et

des excédents de pluies peut également entraîner localement un plafonnement des rendements», a-t-il précisé.

Toutefois, le responsable dit s'attendre à des rendements considérables. Enseignant chercheur à l'École nationale supérieure agronomique d'Alger (ENSA), Brahim Bouchareb a estimé que la production nationale de céréales pour cette année s'annonce relativement meilleure que celle des années précédentes au vu des précipitations un peu plus importantes notamment celles qui sont tombées à la fin mars-début avril et qui ont sauvé la saison agricole céréalière.

Selon lui, les rendements peuvent ainsi grimper surtout en blé dur dans les bassins céréalières du Sud, tout en espérant un rendement acceptable en blé tendre dans le bassin céréalière de l'est du pays. «Cela ne va pas nous assurer une sécurité céréalière de sitôt, mais je pense qu'en blé dur, nous pouvons enregistrer des rendements en augmentation notable par rapport à l'année passée», a-t-il relevé.

Il a indiqué que les facteurs qui influent sur la production sont essentiellement les quantités pluviales de l'année, la répartition de ces pluies lors du cycle végétatif de l'épis et les encouragements de l'Etat pour booster la production et améliorer les rendements.

Il a souligné que certaines régions notamment celle d'El Ménéa ont obtenu déjà des rendements excellents, arrivant jusqu'à 80 quintaux à l'hectare. «La campagne moisson-battage des céréales est terminée dans le sud, et la récolte est bonne cette année», a

indiqué une source au ministère de l'Agriculture. Des propos confirmés par les services agricoles de la wilaya d'Adrar qui font état d'une production, attendue au terme de la campagne moisson-battage de l'actuelle saison agricole (2023-2024), de plus d'un million de quintaux de céréales, toutes variétés confondues.

Des rendements de 60, voire de 70 quintaux ont été réalisés grâce à la nouvelle stratégie mise en œuvre par l'Etat. L'optimisme est également de mise dans les wilayas de l'est. Et de rappeler qu'un bon rendement dé-

pend également de facteurs secondaires mais importants comme le choix des semences et les variétés adaptées.

«Les rendements ne sont pas encore connus, il faudra attendre la saison de moisson qui vient de commencer dans les régions du Sud pour se prononcer», précise-t-il, notant qu'une fois le bilan établi, il faudra définir les nouvelles conduites et stratégies allant dans le sens de l'augmentation de la productivité et des surfaces emblavées.

■ Amokrane H.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE AGRONOMIQUE

Maîtriser l'agriculture de demain

L'École nationale supérieure agronomique (ENSA) œuvre à se mettre au diapason des nouvelles pratiques agricoles reposant sur la technologie. Et pour mieux se faire connaître, le département de génie rural de l'école a organisé, hier, une rencontre consacrée à la présentation des nouvelles spécialités universitaires visant à former des ingénieurs en agriculture de précision, en hydraulique agricole et en machinisme agricole, en plus des neuf départements qui existent déjà. A propos de l'agriculture de précision, le professeur Lyès Boudhar, chef de spécialité agriculture de précision (AP), consiste à procurer à la plante ses besoins spécifiques au bon moment et avec la bonne dose. «Cette spécialité a été créée, il y a deux années, en collaboration avec l'Union européenne. Elle s'intéresse à l'agriculture de demain qui repose sur les nouvelles technologies. Il s'agit plus précisément de la gestion



des intrants impliqués dans la production agricole, en agissant sur la semence, le sol, les produits phytosanitaires. Ce qui nous aide à faire des prévisions en matière de rendement», explique-t-il. Aussi, cette spécialité inclut le développement des pratiques agricoles selon une approche écologique et une gestion durable des terres, ajoute-t-il. Ainsi, cette spécialité intègre, précise-t-il, les technologies telles que les drones, les capteurs pour optimiser la gestion des terres agricoles et

minimiser les coûts. Pour le professeur, ce domaine combine recherche académique et créativité afin de développer des solutions innovantes dans le domaine de l'agriculture. Pour ce faire, l'enseignement de cette spécialité consiste en des unités en rapport avec les mathématiques et l'intelligence artificielle, notamment la programmation informatique, la conception d'algorithmes et l'écriture des codes... Selon ses précisions, les connaissances acquises permettent aux

étudiants de créer des applications sophistiquées, qui répondent aux besoins des agriculteurs et d'autres entités économiques.

CAP SUR LES CULTURES STRATÉGIQUES

Ce cursus universitaire nécessite, avant tout, d'avoir des connaissances sur les propriétés du sol, en explorant ses fonctions essentielles ainsi que leur influence sur la productivité. Et pour être en adéquation avec les orientations économiques du pays, l'ENSA met le cap sur les cultures stratégiques, à l'instar de la céréaliculture, les cultures fourragères, les légumineuses et les cultures oléagineuses. Pour sa part, le docteur Fatma-Zohra Bouras revient sur l'hydraulique agricole. Il s'agit, explique-t-elle, de la gestion de l'eau en agriculture. Ce secteur consomme, rappelle-t-elle, 75% des ressources hydriques, sachant que le tiers de la nourriture mondiale est produite sur 21% des terres

cultivées grâce à des systèmes d'irrigation efficaces. Elle présente, à ce titre, un projet de recherche mené en étroite collaboration avec l'Université de Bab Ezzouar. «Nous collaborons beaucoup avec l'Université de Bab Ezzouar, précisément le département d'électronique, avec lequel nous avons pu réaliser un travail très intéressant consistant en une application pour gérer l'irrigation en tenant compte des besoins hydriques de certaines légumineuses (pois chiches comme espèce d'expérimentation). Le système d'irrigation goutte-à-goutte se déclenche automatiquement après détection de manque d'eau. Ce travail a été réalisé grâce à la station météo au niveau de l'USTHB», indique-t-elle.

A cette occasion, les étudiants de l'ENSA ont organisé une exposition des outils de travail utilisés dans leurs travaux pratiques et des prototypes créés en guise de solutions in-

novantes pour parer au stress hydrique. La spécialité machinisme agricole s'intéresse à tout ce qui est matériel agricole, qui vise à épauler les deux autres spécialités, à savoir l'agriculture de précision et l'hydraulique agricole. «La section machinisme agricole a pu développer le prototype d'une rampe intelligente.

Un outil d'irrigation sous serre fonctionnant avec des capteurs d'humidité et connecté à un programme informatique agissant sur les électrovannes en vue de procurer aux parcelles de sol (cultures) les quantités d'eau nécessaires. «Il vise une gestion rationnelle des ressources et s'adapte à la rarefaction de cette denrée due au changement climatique. Nous avons déposé une demande d'un brevet d'invention avec la perspective de le développer avec le secteur de l'hydraulique», appuie Ilhem Guediouara, enseignante à l'ENSA.

■ A. Mehdid

DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE AGRICOLE BIO-DURABLE

Vers l'élaboration d'un cadre juridique et réglementaire

L'Algérie dispose d'un potentiel important pour développer une filière agricole bio-durable offrant des perspectives économiques et environnementales prometteuses», a affirmé, hier, la directrice de la promotion des produits agricoles au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Hanane Labiadh.

S'exprimant en marge de la tenue de trois ateliers de sensibilisation et de formation sur les fondements et principes de l'agriculture biologique, organisés par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, au siège de la Chambre nationale de l'agriculture (CNA), dans le cadre du programme facilité d'appui aux priorités de partenariat Algérie-Union européenne (FAPP), Mme Labiadh a, en effet, relevé que «les conditions favorables au développement d'une agriculture biologique et surtout durables sont disponibles», précisant que la rencontre en question avait justement pour objectif de mettre en place les soubassements d'un tel modèle, en particulier «l'élaboration d'une plateforme du cadre juridique et réglementaire». Un cadre juridique qui servira de base pour un projet de jumelage avec l'Union européenne dans ce domaine, programmé pour 2025. Selon les

intervenants, «la conversion à l'agriculture biologique correspond à la phase de transition entre un mode de production en agriculture conventionnelle et celui en agriculture biologique». Pour préparer ce passage, trois ateliers de réflexion ont été organisés, avec la participation des cadres des instituts d'agronomie, des associations versées dans l'agriculture biologique, des chercheurs en agronomie, outre des cadres du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations et des représentants de l'Organisme algérien d'accréditation (Algerac).

Les ateliers se pencheront sur trois thématiques essentielles. Il s'agit, en premier lieu, de la certification devant permettre de créer un organisme national certificateur AB (agriculture biologique) pour faciliter l'accès des produits agricoles aux marchés européens. En deuxième lieu, des semences, plants et engrais en AB pour établir le cadre relatif à la production biologique et l'étiquetage. En troisième lieu, la conversion à l'agriculture biologique et le compostage, permettant d'établir les modalités de transition du mode de production en agriculture conventionnelle vers l'agriculture biologique. Il s'agit également

de trouver un cadre à travers lequel les déchets organiques, d'origine végétale ou animale, sont valorisés en AB. L'agriculture biologique a quatre principes de base : l'écologie, l'économie, la société et la santé. Selon la représentante du ministère de l'Agriculture, cette réunion intervient après deux précédentes organisées dans le cadre du programme FAPP. La première a eu lieu à Biskra, organisée avec les associations détentrices du label Ige-AO (indicateur géographique-appellation d'origine). La seconde à Alger, ayant permis l'élaboration de cahiers des charges référentiels de cinq produits agricoles, à savoir la viande rouge, l'huile d'olive, le safran, les dattes et le couscous.

La représentante de l'Union européenne en Algérie, Sabra Salhi a, pour sa part, insisté sur cette phase permettant l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre juridique et réglementaire dédié à l'agriculture biologique en Algérie. Pour elle, c'est le début de la promotion de l'agriculture bio, pouvant développer considérablement le secteur des exportations. A l'issue de cette journée de travail, des recommandations liées au développement de l'agriculture biologique seront retenues.

■ Samira Azzegag

HACHICHI INSPECTE LA STATION DE CAP DJINET 2

L'usine de dessalement livrée fin 2024

LE TAUX d'avancement des travaux du chantier de la station de dessalement de l'eau de mer de Cap Djinet 2, dans la wilaya de Boumerdès, a atteint 62%. Sa réception est prévue à la fin de l'année en cours. La station a une capacité de production de 300.000 m³ par jour.

«Le taux d'avancement des chantiers dans les 5 projets de stations de dessalement de l'eau de mer, localisées à El Taraf, Béjaïa, Boumerdès, Tipasa et Oran, est presque similaire. Toutefois, chaque site a ses spécificités et ses contraintes», a souligné hier le PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, lors de sa visite d'inspection au site qui abrite le projet, dans la commune de Djinet. Ici le problème réside dans la remontée des eaux qui entravent les travaux.

Ailleurs, les terrains des sites sont difficiles et nécessitent des aménagements en plus. Ces projets s'inscrivent dans le cadre du plan initié par le président de la République, visant à pallier le manque de pluies et à assurer une alimentation en eau potable sans perturbations. «Il s'agit de sécuriser les besoins en la matière et de renforcer les ressources hydriques du pays», a souligné le PDG. Insistant sur le respect des délais de livraison, sur la qualité des ouvrages ainsi que sur le non-dépassement des

coûts initiaux, Hachichi a estimé que la cadence des travaux est soutenue. «Il y a l'engineering, le génie civil, les équipements et enfin les essais. Nous en sommes à la fin des travaux de génie civil et l'installation des équipements représente 67% du projet. Comme dans les autres projets, la prochaine phase est le montage des machines et les autres équipements. Il y aura une accélération des différents ateliers pour livrer ces stations et les mettre en service dans les délais impartis», a-t-il encore ajouté.

Concernant la réalisation de ces projets, Hachichi a indiqué que les 5 chantiers sont menés par les différentes filiales de Sonatrach. «La construction de ces stations est à 100% algérienne. Ce sont des ingénieurs, des techniciens et une main-d'œuvre qualifiée. Les équipements sont importés en attendant le développement de notre industrie à l'avenir», a-t-il précisé. Dans ce sillage, le PDG a salué les Douanes algériennes pour leurs efforts afin de finaliser les procédures de dédouanement des équipements. «Nous importons les machines à partir de



plusieurs pays et il n'est pas aisé de les avoir toutes au même moment et dans un délai d'un an. Ce n'est pas une mince affaire», a-t-il relevé. Dans un autre volet, le responsable a exigé la formation des personnels en charge de l'exploitation de ces stations.

«La réalisation de ces projets notamment la station de Cap Djinet 2 sera achevée incessamment mais la phase d'exploitation se fera sur des

années. De fait, il est impératif de préparer les ingénieurs et techniciens pour une meilleure et efficace gestion de ces structures. Il serait souhaitable de les former sur ces installations avant leur achèvement pour qu'ils acquièrent des connaissances sur le terrain en plus de la formation théorique», a-t-il estimé. Le PDG de Sonatrach s'est rendu dans les différents ateliers où il a discuté avec des

ingénieurs, des techniciens et des ouvriers qui étaient à pied d'œuvre sur le chantier. «Je tiens à remercier tous les travailleurs qui se sont engagés à nos côtés pour réaliser ces projets vitaux pour notre pays. Sonatrach a été chargée par le Président pour construire ces stations et nous comptons être à la hauteur de cette mission», a-t-il conclu.

■ Karima Dehiles

Pérenniser le contrôle et la maintenance

La maintenance revêt une importance capitale pour assurer la fiabilité et la longévité des usines de dessalement. Négliger cet aspect induit inexorablement une dégradation prématurée des infrastructures, des perturbations dans la production d'eau potable, voire une détérioration de sa qualité en cas de défaillance. Intervenant lors de la deuxième journée du congrès international de l'énergie et des procédés industriels (ICEIPE'24) organisé à Alger par le laboratoire de valorisation et recyclage de la matière pour le développement durable (VRMDD), de l'USTHB, le D' Abdelkader Gaïd a d'abord dressé un état des lieux du dessalement de l'eau de mer, essentiel pour l'AEP dans les régions arides.

Il a souligné à ce propos les progrès accomplis par l'Algérie, avec 24 stations réalisées en quelques années seulement. Dans le pourtour méditerranéen, l'expert a fait savoir que les capacités de dessalement de l'eau de mer des principaux pays de la région dépassent les 2 millions de m³/jour, produits en Espagne, en Algérie et en Libye. Les trois grandes technologies utilisées sont celles de l'osmose inverse pour des capacités allant de 1.000 à 500.000 m³/jour, la distillation flash jusqu'à 2,5 millions de m³/jour, et la distillation à effets multiples jusqu'à 500.000 m³/jour, a-t-il précisé. Cependant, bien que la construction des usines de dessalement soit relativement simple, la maîtrise de leur ex-



ploitation et leur maintenance n'est pas tout aussi facile. L'expert a insisté, à cet effet, sur la nécessité d'un contrôle rigoureux de la qualité de l'eau dessalée produite pour un approvisionnement de qualité. Selon lui, le premier défi opérationnel réside dans le nettoyage régulier des prises d'eau pour éviter les engorgements. «Une chloration choc à doses élevées de 2 à 10 mg/l permet d'éliminer les salissures biologiques», a expliqué l'expert. Chaque étape du

dessalement par osmose inverse requiert aussi une maintenance minutieuse. Il a indiqué que le processus de dessalement par osmose inverse nécessite notamment un entretien minutieux des membranes, éléments clés et onéreux. Selon lui, le remplacement d'une membrane d'ultrafiltration (UF) pour le prétraitement peut ainsi coûter jusqu'à 1000 euros. Les membranes d'osmose inverse (OI) utilisées pour l'étape de dessalement proprement dite représentent égale-

ment un investissement conséquent à rentabiliser sur le long terme.

UN PROGRAMME RIGOREUX D'ENTRETIEN

L'expert a mis en garde, par ailleurs, contre le risque préoccupant des «blooms algaux», ces proliférations massives d'algues causant des dommages techniques aux installations. Bien qu'encore peu présents sur les côtes algériennes, «ces phénomènes pourraient s'amplifier avec le changement climatique», a-t-il averti. Et de préciser qu'une combinaison de traitements UV, de chloration et de filtration renforcée s'impose alors pour y faire face. Pour lui, malgré l'essor récent du dessalement en Algérie, «le défi reste l'exploitation pérenne avec une maintenance irréprochable et des contrôles de qualité stricts pour sécuriser l'approvisionnement durable en eau potable». C'est pourquoi un programme rigoureux d'entretien préventif, de nettoyages périodiques, de remplacement des pièces d'usure et de contrôles approfondis s'impose afin d'optimiser les rendements, de prévenir les pannes et d'étendre la durée de vie des équipements. L'expert a recommandé ainsi la mise en place de «procédures strictes de contrôle qualité à chaque étape» afin de garantir une eau dessalée conforme aux normes sanitaires. «Seul un suivi de qualité irréprochable permet de certifier la salubrité de l'eau distribuée à la population et d'anticiper tout risque environnemental», a-t-il conclu.

■ Lyes Mechti

BARRAGE KEF EDDIR DE TIPASA

Des essais techniques de transfert des eaux la semaine prochaine

Les essais techniques pour le transfert des eaux du barrage Kef Eddir, dans la commune de Damous (à l'extrême ouest de Tipasa), vers Cherchell seront entamés la «semaine prochaine» par l'entreprise Cosider canalisations, en perspective de la mise en service progressive de ce projet à la fin mai en cours, ont indiqué hier les services de la wilaya.

«Le taux d'avancement des travaux de réalisation du transfert d'eaux du barrage Kef Eddir vers les communes de Messelmoune, Hadjret Ennos, Aghbal, Sidi Semiane, Sidi Ghilas, et jusqu'à Cherchell, est estimé à 90%», a indiqué la même source, soulignant l'entame «la semaine prochaine» des essais techniques sur la partie du réseau de transfert achevé et devant englober un total de 11 communes. «Le raccordement des communes suscitées au réseau des canalisations est achevé, il ne reste qu'un tronçon de près de 2,5 km de canalisations, à l'entrée de la commune de Cherchell, qui sera achevé dans une semaine ou 10

jours au plus tard, avant l'entame progressive de l'alimentation en eau potable des habitants de ces communes», a-t-on expliqué. A noter que le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, avait supervisé, le 27 novembre dernier, la 1ère phase d'exploitation des eaux du barrage au profit de trois communes, Damous, Gouraya et Al-Arhat, avant le lancement par le wali, Aboubakr Seddik Boucetta, le 10 mars dernier, de la 2e phase d'exploitation des eaux du barrage Kef Eddir au profit des habitants de la commune montagnaise de Beni Milouk, dans l'attente de la réception définitive du projet, en juin prochain.

La production d'eau potable dans la wilaya de Tipasa est actuellement estimée à 180.000 m³/jour, un volume jugé insuffisant pour couvrir la totalité des besoins de la population, notamment en raison du manque des précipitations, ce qui explique l'extrême importance de ce projet pour la wilaya. Le barrage Kef Eddir est doté d'une capacité de production de 21 millions

de m³ d'eau/an. Sachant qu'il assurera, également, un volume de 8.613 m³/jour pour une population globale de 45.897 âmes au niveau de 58 zones d'ombre, selon les estimations du maître d'ouvrage. Ce projet d'envergure englobe la réalisation de 14 stations de pompage et 13 réservoirs d'une capacité de 140.000 m³, en plus d'une station de traitement des eaux d'une capacité de production de 210.000 m³/jour, devant être réceptionnée en trois étapes, permettant chacune la production et le transfert de 70.000 m³ d'eau/jour pour assurer l'approvisionnement des citoyens en eau potable, selon la même source.

Ce projet, à caractère régional, est stratégique, vu qu'il permettra, aussi, l'alimentation en eau potable des communes d'Ain Goussine, Brira et Beni Haoua, dans les wilayas d'Ain Defla et Chlef, parallèlement à l'exploitation d'un volume d'eau considérable pour l'irrigation de terres agricoles au niveau de ces trois wilayas, a-t-on noté.

INCENDIES DE FORÊT Le Gouvernement examine le projet de décret sur la prévention



Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, hier une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen du projet de décret exécutif fixant le cadre organisationnel et de coordination des travaux relatifs à la prévention des incendies de forêt, en application des dispositions de la loi n 23-12 relative aux forêts et aux richesses forestières, de décembre 2023. Par ailleurs, et en exécution de l'engagement de Monsieur le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatif à la préservation de la mémoire nationale et au renforcement de l'attachement des membres de la communauté nationale établie à l'étranger avec leur patrie, le Gouvernement a entendu une communication sur les différents acquis et projets réalisés dans le cadre des efforts visant à préserver et à promouvoir la mémoire nationale, notamment auprès des membres de la communauté nationale à l'étranger. Le Gouvernement a également entendu une communication portant sur le projet de liaison du réseau interconnecté Nord aux réseaux du Sud, portant sur un certain nombre de projets structurants visant le renforcement de l'accompagnement des investissements stratégiques décidés par le chef de l'Etat pour l'appui au développement dans les régions du Sud du pays, ainsi que la possibilité de leur intégration économique dans leur environnement régional. Aussi, et afin de promouvoir l'industrie cinématographique, le Gouvernement a entendu une communication sur les progrès réalisés en matière de création de l'Institut National Supérieur du Cinéma, décidée par le Président Tebboune, visant à assurer une formation de haute qualité dans le domaine des sciences et des arts du cinéma. Enfin, et dans le cadre du suivi du processus de numérisation en cours, le Gouvernement a examiné le rapport d'étape relatif à la numérisation du secteur du Commerce et de la Promotion des Exportations, notamment dans ses aspects relatifs au renforcement des outils de régulation et d'organisation du marché national et la promotion de la transparence dans le domaine du Commerce Extérieur, ainsi que l'accompagnement des opérateurs activant dans le domaine de l'exportation".

NUMÉRISATION DES SERVICES DU MINISTÈRE DES FINANCES

L'état d'avancement du processus étudié

Le ministre des Finances, Laâziz Faïd, a présidé une réunion périodique de coordination, réunissant les directeurs généraux et les responsables des structures centrales du ministère dans l'objectif d'examiner l'état d'avancement des différents volets stratégiques, a indiqué hier un communiqué du ministère.

Cette réunion, tenue mardi dernier au siège du ministère, a examiné trois volets stratégiques, à savoir l'état d'avancement de la numérisation au niveau des grandes régions, les préparatifs pour le budget 2025 et la restructuration de l'appareil de formation des ressources humaines, précise le ministère. Lors de son allocution, Faïd a rappelé l'importance des inspections internes diligentées par l'administration centrale, en soulignant «la nécessité de procéder en toute urgence à une évaluation de l'efficacité des missions d'inspection interne des services menées et d'apporter en conséquence les correctifs et ajustements nécessaires».

De son côté, le directeur général de la numérisation a mis en lumière l'état d'avancement de la numérisation des services du ministère, avec un accent particulier sur les services des impôts, des domaines et du budget, notamment le schéma directeur stratégique des systèmes d'information, la mise à niveau des réseaux ainsi que le déploiement des solutions mutualisées. Il a aussi souligné l'importance de favoriser l'interopérabilité des systèmes d'information de chaque structure, facilitant ainsi la mise en œuvre de la numérisation dans tous les domaines, notamment les impôts, les domaines et la douane. Cette approche holistique vise à améliorer l'efficacité opérationnelle globale, selon le communiqué. Il a été également souligné que ce plan stratégique représentait une vision future pour le développement des systèmes d'information au sein du ministère des Finances, visant à unifier les efforts liés à la numérisation du secteur et à renforcer l'intégration entre les différentes structures et directions.



En ce qui concerne le projet du livret foncier électronique, le directeur général du Domaine national a indiqué que sa structure œuvrait à simplifier les procédures administratives en concevant un livret foncier électronique pour remplacer l'actuel. Il a expliqué que ce dispositif vise à délivrer ce document aux citoyens par les conservations foncières en moins de 8 jours, garantissant sécurité, traçabilité et transparence lors des transactions immobilières.

Il a également abordé la question du nouveau système d'information qui englobe la gestion du cadastre, de la conservation foncière et de la gestion domaniale. «Ce système, qui est en cours de réalisation, sera testé dans 45 jours», a-t-il avancé.

LE BUDGET 2025 EN PRÉPARATION

S'agissant du deuxième volet qui porte sur les préparatifs pour le budget 2025, présenté par le directeur général du budget, le responsable a évoqué l'état d'avancement de plusieurs applications et portails développés en interne

qui sont soit en phase de développement et/ou de déploiement. Il a mis l'accent sur la plateforme de préparation budgétaire IEDAD, qui est une application «simple et conviviale destinée à supporter l'application des principes de la réforme du système budgétaire de l'Etat». Un planning de formation est dédié au déploiement de cette plateforme numérique, a expliqué l'intervenant. Par ailleurs, le directeur général du budget a présenté l'état d'avancement d'autres applications, à savoir celles de mise en place des crédits budgétaires, de suivi de l'exécution du budget de l'Etat et de support.

Le troisième point abordé a permis d'apporter des éclaircissements sur l'état d'avancement de la nouvelle organisation de l'école des impôts. Le directeur des ressources humaines a, dans ce sens, fait savoir que le texte juridique est actuellement au niveau de la fonction publique. Il a par ailleurs souligné les déficits en termes de personnel enseignant dans l'école des impôts, auxquels il convient de remédier par des solutions adaptées.

WORKSHOP SUR LA PRESTATION DES ASSURANCES EN ALGÉRIE

Entre réalité et perspectives

Le marché des assurances en Algérie, d'une valeur de 1n1 milliard de dollars, peut aisément atteindre les 7 milliards de dollars si les conditions nécessaires sont assurées. C'est ce qu'a soutenu, hier à Alger, le PDG d'Alliance Assurances, Hassan Khelifati, à l'occasion d'un workshop sur la prestation des assurances, organisé par la Fédération algérienne des consommateurs (FAC) en partenariat avec l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR).

«Le marché des assurances est en quête, aujourd'hui, d'une tarification équilibrée. L'assurance automobile, de 2.000 DA par exemple, est appliquée à tous types de véhicules, et peu importe le prix de ces derniers. Or, le dédommagement, en cas d'accident, d'une voiture de 400 millions de centimes est plus élevé que celui d'une voiture de 100 millions de centimes», explique-t-il, précisant qu'avec une telle tarification, il ne sera pas facile d'améliorer et de diversifier l'offre assurantielle, comme le réclament les associations de consommateurs. Le président de la FAC, Zaki Hariz, a noté une faiblesse dans cette offre et dans la culture des assurances.

«Nous avons pensé à organiser ce workshop pour apporter un éclairage sur ces deux problématiques, notamment, et pour ouvrir un dialogue de concertation susceptible d'améliorer les rapports entre les assureurs et les assurés et afin d'avoir une vision claire sur les services disponibles et les besoins des consommateurs et, enfin, pour définir les nouveaux risques à assurer», souligne-t-il, déplorant que l'assurance



obligatoire domine le marché. Le président de l'UAR, Youssef Benmicia, a insisté sur la nécessité de se pencher sur les risques émergents en rapport avec la cybercriminalité, les enjeux géopolitiques et les changements climatiques qui occasionnent des pertes considérables à l'Etat, aux entreprises et aux citoyens. «Dans notre pays, quand on dit assurance, c'est celle de l'automobile qui vient à l'esprit. Nous devons changer cette image et

orienter le débat vers l'évaluation d'abord des risques et, ensuite, vers la protection et la prévention tout en permettant à l'assureur de continuer à assurer son rôle d'investisseur», affirme-t-il, signalant que des centaines de milliers de dossiers des sinistres automobiles, datant d'avant 2015, ont été pris en charge grâce à des outils numériques. A propos de la numérisation, le président de l'Observatoire national de la société civile, Nouredine Benbraham, a appelé

à la création de plateformes digitales pour répondre aux questionnements des consommateurs en termes d'assurance, de dédommagement et de remboursement, et pour soumettre les conflits.

DES ASSISES SUR LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS

«Les assurés et les consommateurs ont besoin d'un vis-à-vis visible pour avoir une meilleure vision de leurs droits et de leurs devoirs. En fait, les associations sont appelées à se spécialiser chacune dans un secteur pour avoir une idée plus précise sur les doléances des citoyens», dit-il, avant d'évoquer la tragédie de noyade à la promenade des Sablettes à Alger. Il a confié à ce propos que cet accident a poussé l'Observatoire à engager des réflexions sur l'assurance des excursions, mais aussi sur la formation et l'encadrement des accompagnateurs. «Nous avons besoin d'un état des lieux des assurances en Algérie et des mécanismes de réclamation mis à la disposition des assurés. La numérisation est la meilleure façon de procéder, car elle permet la prise en charge de milliers de réclamations d'une façon plus efficace et plus professionnelle», fait-il observer en faisant part de l'intention de l'Observatoire d'organiser au cours du mois prochain, en partenariat avec le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, des assises nationales ou un forum sur la protection des consommateurs en Algérie. Le but de cette action, selon lui, est de dégager une réflexion consultative pour aboutir à une charte d'éthique.

■ Farida Belkhir

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'université algérienne s'ouvre aux étudiants étrangers

LE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE a préparé un avant-projet de loi portant ouverture des universités algériennes aux étudiants étrangers. Ce texte est actuellement au niveau du secrétariat général du gouvernement.

«Le nouveau texte portant ouverture des universités aux étrangers permet à celles-ci de recevoir des étudiants qui viendront payer leurs études. Ainsi, nos établissements vont pouvoir avoir des recettes financières», a précisé, hier, sur les ondes de la radio nationale, le directeur général de la recherche scientifique au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le Pr Mohamed Bouhicha. Le responsable a rappelé que l'accueil des étudiants étrangers qui suivent actuellement leur cursus universitaire en Algérie s'inscrit dans le cadre des accords de coopération bilatérale signés notamment avec les pays voisins. «Il est temps que nos universités ouvrent leurs portes aux étudiants étrangers et s'engagent dans cette démarche, surtout qu'une bonne partie dispense leurs cours en anglais», a-t-il ajouté.



Pour ce faire, les universités doivent avoir de la visibilité sur la scène internationale, en se conformant aux normes internationales, notamment en termes de recherche et de publication, afin d'améliorer leur classement et leur attractivité.

Dans ce sillage, il a fait savoir que des avancées considérables sont réalisées, soulignant qu'un bond qualitatif a été enregistré avec le classement de 23 universités algériennes en 2024, contre 13 en 2023. «Cela démontre l'effort consenti par les universités algériennes à travers la

mise en place de la commission de visibilité par le ministère et qui a porté ses fruits», a-t-il souligné, espérant que les universités algériennes brilleront lors des prochains classements attendus au mois de juillet et septembre prochains. En attendant, les chercheurs et les enseignants devraient se mettre à la langue de Shakespeare pour une meilleure vulgarisation et visibilité de leurs publications au niveau de la sphère universitaire internationale. «La compétitivité et la visibilité des publications ont une répercussion directe sur la position

aussi bien des universitaires que des chercheurs», a relevé le Pr. Bouhicha, mettant l'accent sur le travail de sensibilisation effectué pour inciter les chercheurs à produire plus de publications.

RÉMUNÉRER LES ENSEIGNANTS PUBLIÉS

Et même si des progrès sont enregistrés ces trois dernières années, la filière des sciences sociales et humaines reste le maillon faible, d'après le responsable, notant qu'elle représente 3% des publications scientifiques

dont seulement 2% sont visibles. Pour donner plus de visibilité à ce volet, le DG a mis en avant l'impératif de créer un écosystème au travers de la mise en place de mesures incitatives à la publication scientifique. «Les enseignants qui publient dans des revues de renommée mondiale doivent être rétribués. C'est ce qui se fait dans d'autres pays, à l'image de l'Arabie saoudite, la Chine ou la Russie ce qui leur d'émerger en matière de classement», a-t-il plaidé.

Il a fait savoir qu'un décret est proposé, depuis deux années, portant sur cet aspect. «Il est au niveau du secrétariat général du gouvernement. Il faut que nous arrivions à rétribuer l'excellence et que les chercheurs soient rémunérés à juste titre. Nous avons proposé dans le domaine des sciences et de la technologique de rétribuer les enseignants qui publient dans la catégorie A+. Pour les sciences sociales et humaines, à défaut de publications dans cette catégorie, nous avons proposé de valoriser ceux qui publient dans le rang B et de rétribuer les enseignants qui publient dans des revues qui permettent de figurer dans les classements mondiaux de renommée», a-t-il insisté, faisant remarquer que le nombre de publications reste faible ne dépassant pas les 200 depuis l'indépendance. Evoquant le financement de la recherche scientifique, le professeur a révélé qu'un budget de 56 milliards DA est alloué à cet effet pour la période 2020-2024.

■ Wassila Ould Hamouda

VALORISATION DE LA RECHERCHE

L'UMMTO signe trois nouvelles conventions



L'Université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou (UMMTO) a signé, hier, trois nouvelles conventions avec l'Université 3 de Constantine, l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (Anvredet) et l'incubateur Digital Business. Ces conventions portent sur l'échange d'expériences et d'idées innovantes inter-universitaires ainsi que la mobilité des étudiants. Le recteur de l'UMMTO, Ahmed Bouda, a annoncé, à cette occasion, que l'incubateur de l'UMMTO vient de recevoir son décret de labellisation avec un budget conséquent de 1,3 milliard de centimes pour son fonctionnement. Cette cérémonie de signature a été présidée par Ahmed Mir, président de la Commission nationale de coordination et de suivi de l'innovation et des incubateurs universitaires et représentant du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le Pr Kamel Baddari, en présence des membres de ladite commission. Ahmed Mir a annoncé le nombre de 108 incubateurs qui sont opérationnels au sein des universités au niveau national. Notons enfin que cette cérémonie a été suivie, dans l'après-midi, par une rencontre de formation avec les porteurs de projets au sein de l'incubateur de l'UMMTO. Revenant sur les objectifs de ces nouvelles conventions, le Pr Bouda a indiqué que celle signée avec l'Université de Constantine 3 porte sur des échanges des étudiants, enseignants chercheurs, docteurs et de la documentation dans le but de mutualiser les moyens des deux universités. Quant à celle paraphée avec l'Anvredet, elle vise l'accompagnement par la valorisation de la recherche pour que son impact soit réel sur le terrain. «Elle permettra à notre université de contribuer avec efficacité dans le développement économique de notre pays», a-t-il encore indiqué. Enfin, la troisième convention avec l'incubateur digital business du MESRS a pour but, selon le même responsable, «de coordonner et à échanger des expériences ainsi que d'assurer des formations au profit des étudiants et encadreurs de l'incubateur de l'UMMTO».

■ Rachid Hammoutène

YOUNG UNIVERSITY RANKINGS 2024

L'Algérie décroche la 1^{re} place aux niveaux arabe, maghrébin et africain

Le dernier classement des meilleures universités au monde, selon «Times Higher Education (THE) Young University 2024», confirme le saut qualitatif enregistré par l'université algérienne. Les efforts déployés lui ont valu la première place en Afrique, au niveau arabe et maghrébin. Elle est représentée par l'Université de Sidi Bel Abbès, classée parmi les 500 meilleures universités au niveau mondial. Les universités algériennes réalisent une performance remarquable, lui conférant les premières places dans le nouveau classement mondial. «13 d'entre elles sont désormais au top, grâce aux efforts consentis au cours des deux dernières années», selon Pr Mohamed Bouhicha, DG de la recherche scientifique et du développement technologique au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS). Il affirme que le volet du classement a été l'une des priorités des commissions installées par le ministre du secteur, Kamel Baddari, précisant que parmi ces commissions figure celle chargée de la visibilité de l'Université algérienne à l'échelle mondiale. Celle-ci, soutient le même responsable, «a fait un travail remarquable». Soulignant qu'elle a fait dans la sensibilisation, il énonce que «le classement obéit, dans la plupart du temps, à des visées commerciales auxquelles doivent s'accommoder les universités.» Dans le détail, il explique que pour gagner en visibilité, les établissements universitaires doivent être actifs afin de capter l'attention et aspirer à attirer de plus en plus d'étudiants étrangers.»

Les 13 universités algériennes primées et classées dont l'Université des Frères



Mentouri à Constantine-1, celle des sciences et de la technologie Houari-Boumediène (USTHB), Abou Bakr Belkaid à Tlemcen, vont profiter de cette valorisation qui va renforcer la capacité de l'enseignement et de la recherche scientifique à la fois. A ce propos, le Pr Bouhicha a rappelé que le classement «Times» est basé sur la qualité de l'enseignement, la qualité de la recherche, la coopération internationale et la relation établissement industrie.» Le responsable ajoute qu'il y a eu réellement «un saut significatif grâce aux efforts consentis par la commission», puisque le nombre des universités classées est passé de 11 en 2023, à 21 établissements en 2024, contre 9 universités dans l'édition 2022, et une seule dans l'édition 2018.

Dans un communiqué rendu public hier, le ministère de l'Enseignement supérieur précise que le classement concerne les meilleures universités de moins de 50 ans, lesquelles sont évaluées sur le plan de l'enseignement, de la recherche,

de l'ouverture internationale et de leur collaboration avec l'industrie. Alors que sont exclus de ce classement tous les établissements ne disposant pas de formation post-universitaire ou ceux qui ne contiendront pas plus de 1.000 articles scientifiques au cours des quatre dernières années, avec un minimum de 150 articles scientifiques par an.

La classification du Times, selon le ministère, s'appuie sur un ensemble complexe d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs qui incluent le nombre d'enseignants et d'étudiants chercheurs, la production scientifique et son impact sur les bases de données Scopus, en utilisant 30 indicateurs pour fournir la classification la plus complète. «Des comparaisons équilibrées, réparties sur cinq axes principaux, à savoir la qualité de l'enseignement supérieur, la qualité de la recherche scientifique, les citations, l'ouverture internationale et l'influence sur l'industrie», précise le communiqué.

■ Samira Azzegag

RECENSEMENT GÉNÉRAL AGRICOLE À TIZI OUZOU

Tous les moyens mis en œuvre

DANS LE CADRE DU LANCEMENT DE L'OPÉRATION NATIONALE DE RECENSEMENT DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET D'ÉLEVAGE prévue le dimanche 19 mai, une journée de sensibilisation sur le caractère important de cette opération a été organisée, mardi dernier, à l'Institut de technologie moyen agricole spécialisé (ITMAS) de Boukhalfa.

Une journée de sensibilisation sur l'importance du RGA a ciblé des agriculteurs et propriétaires d'exploitations agricoles de la wilaya de Tizi Ouzou ainsi que des partenaires du monde agricole, notamment les huileries et les fabricants d'aliments de bétail et de matériels agricoles. Organisée par la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya, cette rencontre a été une occasion pour le directeur de cette institution, Djamel Sersoub, le président de la chambre agricole de la wilaya, Hamid Saïdani, le président de l'UNPA de la wilaya, le directeur de la CRMA de la wilaya et d'autres experts du monde agricole, de souligner l'importance du recensement des



terres agricoles dont dépend fondamentalement une véritable politique agricole dans tous segments. Le responsable de la DSA, tout en mettant en exergue l'importance de cette opération

pour les autorités locales dont le wali «qui avait donné des instructions fermes aux directions de wilaya et aux collectivités locales pour mettre à la disposition du secteur toute la lo-

gistique et moyens matériels pour sa réussite et la prise en charge de 363 recenseurs, de 73 contrôleurs et 3 superviseurs de wilaya qui viennent de bénéficier d'une formation assurée par des spécialistes en la matière», a sollicité tous les exploitants agricoles et les agriculteurs occasionnels qui exploitent des réserves familiales (oliveraies, figueraies, cerisiers ou de petits cheptels) de recevoir et de faciliter le travail des recenseurs.

Prenant la parole, le président de la chambre de l'agriculture de wilaya (CAW) a, de son côté, tenu à rassurer l'assistance que toutes les données de cette opération de recensement «seront gardées dans la confidentialité la plus totale et, par conséquent, n'auront aucune incidence sur la fiscalité comme pourraient le craindre certains réticents à une telle opération». «Les véritables objectifs de cette opération de recensement sont de permettre aux pouvoirs publics, à l'instar de tous les pays développés, de mener une politique et une orientation agricoles précises.» Il est à rappeler que selon les chiffres fournis par la DSA, la wilaya de Tizi Ouzou compte 66.650 exploitations agricoles recensées pour une superficie totale de 258.252 ha dont 98.842 ha en superficie agricole utile et 7.446 ha en superficie irriguée. Toutefois, comme le soulignera le président de la CAW, ce sont près de 15.000 exploitations, souvent de petite importance, qui échappent aux statistiques officielles.

■ Rachid Hammoutène

AÏN TEMOUCHENT

1.013 logements à attribuer durant l'année en cours

Les services de la wilaya d'Aïn Temouchent ont programmé la distribution de 1.013 logements de différentes formules, au courant de l'année 2024, a annoncé le wali, M'hamed Moumen, lors des travaux de la session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya. Selon ce dernier, il s'agit de 393 unités ayant fait l'objet d'une conversion, du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP) en logement public locatif (LPL), de 300 autres logements de même formule (LPL), ainsi que 405 logements dans le cadre du programme de location-vente (AADL), en plus d'un quota d'aides à l'habitat rural individuel. Par ailleurs, il a ajouté que le secteur du logement a vu, en 2023, l'inscription d'un programme de réalisation de 1.900 logements de différentes formules, dont 500 logements de type promotionnel aidé (LPA), 300 logements publics locatifs (LPL), et 1.100 aides financières destinées à l'habitat rural individuel. La wilaya s'est renforcée, durant l'année 2024, par un programme de réalisation de 1.200 nouveaux logements, dont 600 de type public locatif (LPL), 100 logements promotionnels aidés (LPA) et 500 aides financières destinées à l'habitat rural individuel, selon le même responsable. Le nombre total de logements attribués, de 2020 à 2023, a atteint 8.598 unités, dont 3.986 de type public locatif (LPL), 574 logements promotionnels aidés (LPA), 2.414 logements de type location-vente (AADL) et plus de 1.000 décisions d'aides à l'habitat rural, a-t-il rappelé.

RELIZANE

Des stations Internet 4G pour des zones d'ombre

La wilaya de Relizane vient d'être renforcée par la mise en service de trois nouvelles stations Internet 4G, a-t-on appris du directeur de wilaya d'Algérie Télécom (AT), Salim Jijeli. Celui-ci a indiqué que ces stations de haut débit ont été installées au niveau des zones d'ombre de Douaria, dans la commune de Sidi Sâada et de Foughaïlia, dans la commune de Yellel et au niveau du groupement d'habitation de Boughidene, dans la commune de Had Chekkala. Ces nouveaux équipements ont fortement contribué à accroître les capacités du réseau, portant ainsi le nombre d'abonnés à 1.200, sachant que les 94 stations dont dispose cette collectivité locale totalisent 56.000 abonnés au réseau 4G. Par ailleurs, la même direction projette la réalisation, cette année, de 8 autres stations devant offrir des prestations Internet à haut débit 4G, dans diverses zones d'habitation de la wilaya, à l'instar des localités et des agglomérations secondaires de Chouala, Mendès, El Ghdaïdia, Beni Derguene, El Hassi, Ammi Moussa, El Akaidia, Semmar (commune d'El Kalâa), El Messabha, dans la commune d'El Matmar, El Menasria, dans la commune d'El Kettar, ainsi qu'à El Ouldja. La réalisation de ces équipements a été décidée en réponse aux sollicitations des citoyens de ces localités, a expliqué le directeur de la wilaya de Relizane d'AT. Il convient de signaler que la direction opérationnelle d'Algérie Télécom de cette collectivité locale de l'Ouest compte plus de 70.000 abonnés au réseau de téléphonie fixe et 58.000 autres au réseau Internet, outre 40.000 abonnés au réseau 4G, selon les données fournies par la responsable de la communication de cette entreprise.

ROUISSAT ET AÏN BEIDA (OUARGLA)

Incendie dans des palmeraies

Un incendie s'est déclaré, hier, dans des palmeraies des communes de Rouissat et Aïn Beïda, dans la wilaya d'Ouargla, ont rapporté les services de la Protection civile de la wilaya. Le sinistre, dont les causes ne sont pas connues, s'est déclaré au niveau d'une palmeraie de la région d'El-Hdab, dans la commune de Rouissat, avant la propagation de l'incendie vers d'autres palmeraies, notamment celles de la région de Chott, dans la commune de Aïn Beïda (daïra de Sidi Khouïled), a déclaré à l'APS le chargé de la communication à la direction de la Protection civile, le capitaine Mouhieddine Mimouni. Les rafales de vent ayant soufflé sur la région ont accentué la propagation de l'incendie vers de nombreuses autres palmeraies, où les équipes d'intervention de la Protection civile œuvrent pour venir à bout du sinistre et éviter qu'il n'atteigne les habitations limitrophes, a-t-il précisé. La Protection civile a mobilisé, pour la lutte contre l'incendie, près de 200 agents, en plus de la contribution des éléments de l'Armée nationale populaire, et la mobilisation aussi



d'importants moyens matériels relevant des différents organismes administratifs dans le cadre du plan d'organisation des secours qui a été activé, a-t-on expliqué. Le bilan des dégâts de cet incendie, qui a ravagé ces palmeraies, n'est pas encore arrêté, selon la même source.

DÉVELOPPEMENT DE L'ARGANIER À MOSTAGANEM

Distribution de plus de 1.600 arbustes

Dans le cadre du programme national du développement de l'arganier, la Conservation des forêts de la wilaya de Mostaganem a procédé à la distribution de plus de 1.600 arbustes de cette espèce locale dans 10 wilayas, a-t-on appris auprès de ces services. Durant la saison agricole 2023-2024, plus de 1.600 arbustes d'arganiers ont été distribués aux bénéficiaires de terres forestières, aux directions de l'agriculture et de la Conservation des forêts, ainsi qu'aux agriculteurs et investisseurs des wilayas d'Oran, Tlemcen, Aïn Temouchent, Nâama, Chlef, Tipasa, Guelma, Batna, Ouled Djellal et El Meghaïr. Ces wilayas ont bénéficié, dans le cadre du programme visant à développer cet arbre, d'un intérêt économique et social, d'une quantité globale de semences estimées à 46,5 kg, a ajouté la même source.

En ce qui concerne la wilaya de Mostaganem, les mêmes services ont indiqué que le projet de développement de l'arganier (2024-2027) au niveau local vise la plantation d'environ 6.000 arbustes dans plusieurs sites, dont celui de Stidia, pour lequel un montant de 10 millions DA a été alloué pour son aménagement et sa réhabilitation. Dans le cadre de ce projet, 600 arbustes seront plantés, auxquels il faut ajouter plus de 460 arbres actuellement productifs, dont des «por-



te-graines» ainsi que la réhabilitation de la pépinière «El Chakka», dans la commune d'Aïn Nouïssy.

La wilaya a également bénéficié d'un projet de réalisation d'un centre régional de développement de l'arganier, et d'une annexe du centre national situé dans la wilaya de Tindouf, a-t-on expliqué. A rappeler que la wilaya de Mostaganem a récolté, au cours de l'année écoulée, plus de 3 quintaux de graines d'arganier et produit plus de 7.000 plants de cet arbuste, dont 800 arbustes réservés à la

conservation forestière, tandis que le reste a été distribué selon les demandes de ceux qui souhaitent bénéficier de cette espèce végétale. La Conservation des forêts de la wilaya se prépare à l'opération de récolte, qui débutera en juillet prochain et comprend 4 stations expérimentales situées dans les communes de Stidia, Hassi Mameche et Aïn Nouïssy, a-t-on indiqué. Par ailleurs, on apprend que plus de cinquante promoteurs agricoles de la wilaya de Timimoun ont bénéficié d'une session de vulgarisation quant à la nécessité de mettre en valeur l'arganier.

Retenue au titre des efforts visant l'extension des surfaces de développement de l'arganier, la session de vulgarisation vise à former les participants sur les techniques de culture de l'arganier, d'étendre les superficies de développement de cet arbre au niveau des périmètres agricoles, en vertu des directives des hautes instances du pays portant développement de l'arganier à travers des wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux du pays, a indiqué le conservateur des forêts, Abdelhafid Zenagui. Cette journée a été mise à profit pour conclure des conventions avec les opérateurs agricoles pour la mise en terre des arbustes d'arganier sous la supervision et l'orientation des agronomes.

COMMÉMORATION DE LA NAKBA

Les Palestiniens déterminés à rester sur leur terre

LES SIRÈNES ONT SONNÉ PENDANT 76 SECONDES, hier, dans différentes villes palestiniennes, sur le nombre d'années de la Nakba de ce peuple déterminé à rester sur sa terre et à instaurer un Etat conformément à la légalité internationale.

Commentant la commémoration de la Nakba, le Premier ministre palestinien, Mohammad Mustafa, a promis que les Palestiniens déjoueraient les tentatives en cours visant à les expulser de leur terre, a rapporté l'agence de presse Wafa. Il a affirmé que grâce à sa conscience et à son attachement à sa patrie, le peuple palestinien mettra fin à toutes les tentatives en cours de l'expulser de sa terre, y compris les projets visant à l'expulsion forcée des Palestiniens de la bande de

Ghaza sous blocus après huit mois de destruction systématique et d'offensive génocidaire, qui ont entraîné la mort de plus de 35.000 Palestiniens et en ont blessé 79.000 autres. Mustafa a souligné que l'escalade des attaques de l'armée d'occupation et des colons contre le peuple palestinien en Cisjordanie, y compris à El Qods, ne les forcerait pas à se rendre et que le peuple palestinien et ses dirigeants résisteraient à toutes les menaces sionistes, comme cela avait été le cas au cours des décennies précédentes. Il a salué la commémoration de la Journée de la Nakba, le soutien croissant à la question palestinienne et les manifestations pro-palestiniennes dans le monde entier comme une indication que les droits nationaux du peuple palestinien sont inaliénables et imprescriptibles, et une opposition au récit de l'occupation sioniste et du colonialisme de peuplement et amènent le peuple palestinien à l'établissement de son État indépendant, avec El Qods pour capitale. En effet, le peuple palestinien résiste à toutes les tentatives sionistes de spo-

lier ses terres. Dans ce cadre, les forces d'occupation ont anéanti, hier, le village d'Al-Araqeeb pour la 225^e fois et ce crime ne décourage en aucun cas ses habitants qui assurent qu'ils n'ont nulle part où aller. La première démolition de ce village, situé à Naqab, était le 27 juillet 2010. Hier, il s'agissait de la 3^e fois depuis le début de cette année que les autorités d'occupation démolissent les tentes du village ledit et 11 fois pendant l'année écoulée, 15 fois en 2022, et 14 fois en 2021. À Ghaza, l'exode de la population de Rafah se poursuit, malgré une forte indignation internationale de la mesure sioniste qui rappelle la Nakba de 1948.

Les Nations unies avaient mis en garde contre «une catastrophe majeure «si les forces d'occupation sionistes lançaient une attaque directe sur la ville, où se rassemblent environ 1,4 million de personnes, dont la majorité sont des déplacés. L'Union européenne (UE) a exhorté l'entité sioniste à «mettre immédiatement fin à son opération militaire à Rafah», selon un communiqué offi-



ciel publié hier. «Cette opération perturbe davantage la distribution de l'aide humanitaire à Ghaza et conduit à davantage de déplacements internes, d'exposition à la famine et à des souffrances humaines», peut-on lire dans le communiqué du bureau du chef de la politique étrangère de l'UE, Josep

Borrell. L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés en Palestine (UNRWA) a rapporté, mardi dernier, qu'environ 450.000 Ghazaouis ont été déplacés de force de la ville, située à l'extrême sud de la bande de Ghaza sous les ordres d'évacuation sionistes depuis le 6 mai dernier.

La Ligue arabe interpelle le Conseil de sécurité



La Ligue arabe a appelé, hier, le Conseil de sécurité des Nations unies à prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à la guerre de l'occupation sioniste contre les Palestiniens. Dans un communiqué rendu public à l'occasion de la 76^e commémoration de la Nakba, la Ligue arabe a affirmé la nécessité pour le Conseil de sécurité d'intervenir légalement et éthiquement pour mettre fin à la crise palestinienne, en mettant en œuvre et en préservant la paix aux niveaux régional et mondial. «L'instauration de la paix nécessiterait que la communauté internationale prenne une décision impartiale et sans préjugés concernant la crise humanitaire que connaît l'occupation à Ghaza»,

réitère le communiqué. Parallèlement, la commémoration de la Nakba de 1948 coïncide avec le génocide palestinien actuel à Ghaza perpétré par l'occupation israélienne depuis octobre 2023, faisant plus de 120.000 Palestiniens tués, blessés ou portés disparus, ajoute le communiqué. La Ligue arabe a averti que la brutalité et l'agression de l'occupation sioniste ne se concentrent pas seulement à Ghaza, mais également en Cisjordanie occupée, où les Palestiniens ont été confrontés à des arrestations massives, à des déplacements forcés, à des meurtres et à la destruction de leurs maisons. «Tandis que les forces d'occupation israéliennes commettent des atrocités, les colons illégaux terrorisent

et narguent les civils palestiniens, ajoutant ainsi aux crimes contre l'humanité dirigés contre les Palestiniens», a souligné l'organisation panarabe réaffirmant l'importance des organisations et institutions internationales responsables des droits de l'homme et de la justice dans leur rôle de protection et de soutien aux Palestiniens confrontés aux massacres de l'occupation sioniste. La Palestine, a déclaré la Ligue arabe, devrait devenir un Etat souverain avec El Qods-Est pour capitale. En outre, elle a condamné la guerre menée par l'occupation sioniste contre Ghaza, appelant la communauté internationale à intercéder pour que l'aide humanitaire et médicale puisse entrer dans la bande.

Un nouvel hôpital hors service



Un nouvel hôpital du sud de Ghaza a été mis hors service, les générateurs électriques étant tombés en panne de carburant à cause de l'attaque sioniste continue sur la bande palestinienne, a rapporté hier l'agence de presse Wafa citant des sources médicales locales. Selon ces dernières, cet hôpital, situé près de la ville de Khan Younès, est l'une des rares infrastructures sanitaires restant dans l'enclave déchirée par l'agression sioniste en cours depuis le 7 octobre dernier. Cette évolution intervient au milieu des bombardements sionistes continus sur les zones orientales de Rafah, dans le sud de la bande, ainsi que sur les zones du camp de réfugiés de Jabaliya, dans le nord de la bande. Depuis que l'armée d'occupation a occupé le terminal de Rafah la semaine dernière, le flux d'aide, de fournitures médicales et de carburant s'est arrêté, aggravant les conditions humanitaires déjà extrêmes dans l'enclave palestinienne.

Des ONG belges se mobilisent

Une coalition d'ONG belges compte déposer une plainte au pénal dans le cas des transferts d'armes à destination de l'entité sioniste via le port d'Anvers, a rapporté le quotidien belge «Le Soir». La coalition d'ONG flamandes 11.11.11, l'Association belgo-palestinienne (ABP), Al-Haq Europe, Broederlijk Delen, Vrede vzw et Vredesactie estiment que les lois belges sur le commerce d'armes n'ont pas été respectées lors du transfert d'armes vers l'entité sioniste via le port d'Anvers. Le quotidien flamand «De Morgen» avait dévoilé que la compagnie maritime sioniste «ZIM» a transporté 246 tonnes de munitions et 20 tonnes de détonateurs, malgré les restrictions flamandes. Face aux diverses révélations, les autorités wallonne et bruxelloise se sont engagées, quinze ans après une première promesse, à faire respecter un moratoire sur le transfert et le transit d'armes et de biens à double usage. Depuis quelque temps, les fournitures en munitions pour l'armée sioniste sont au cœur de l'attention des organisations pro-palestiniennes et de défense des droits humains. Le tragique bilan humain de l'agression sioniste, l'aggravation de la crise humanitaire et les images montrant l'ampleur inédite des dommages subis par l'enclave palestinienne, réduite à un champ de ruine, ont constitué un tournant dans l'opinion mondiale. D'ailleurs, une quarantaine de citoyens pro-palestiniens ont bloqué, mardi dernier, la route d'accès à l'ambassade de l'entité sioniste à Bruxelles. Cette action s'inscrit dans le cadre de la commémoration de la Nakba, qui a eu lieu le 15 mai 1948.

«C'est le jour où plus de 70 % du territoire de la Palestine a été accaparé par l'occupant sioniste», a tenu à rappeler un participant à la manifestation. Les citoyens solidaires demandent au gouvernement fédéral de couper les liens politiques, diplomatiques et économiques avec l'entité sioniste et de prendre des mesures concrètes pour obtenir un cessez-le-feu. «Nous demandons avant tout que les liens diplomatiques et politiques entre l'Etat belge et l'entité sioniste soient rompus. C'est la raison pour laquelle l'action se déroule devant l'ambassade. La Belgique doit cesser de collaborer avec



l'occupant», a affirmé Marie. Selon les participants à cette action, les citoyens belges demandent, depuis des mois, que des mesures concrètes soient prises pour parvenir à un cessez-le-feu à Ghaza, mais en vain. «Chaque jour, la situation à Ghaza s'aggrave», a-t-elle déploré. Les manifestants réclament, en outre, un boycott économique et de mettre fin aux échanges commerciaux entre la Belgique et l'entité sioniste.

«La Belgique devrait également prendre des sanctions à l'encontre de l'occupant sioniste, a déclaré un autre participant. «Il devrait y avoir plus de pression pour arrêter ce génocide», a-t-il plaidé. Il y a quelques jours, le Premier ministre belge, Alexander De Croo, avait affirmé que son pays milite au sein de l'Union européenne (UE) pour l'interdiction de l'importation de produits en provenance des territoires palestiniens occupés.

BEJAÏA

La culture du safran se fraie une place au soleil

CE N'EST PAS DEMAIN que l'huile d'olive sera concurrencée par le safran dans la wilaya de Bejaïa, mais la culture de cette épice s'est déjà frayé un bout de chemin et ses fleurs teintent chaque automne le paysage de leur couleur mauve.

Les premiers producteurs de safran se sont vite organisés en associations locales. C'est d'ailleurs l'Association des cultivateurs du safran de la wilaya de Bejaïa, en collaboration avec la chambre d'agriculture et la Direction des services agricoles, qui organise la fête du safran, qui en est à sa seconde édition, et qui s'est tenue lundi et mardi derniers au niveau de la maison de la culture Taos-Amrouche de Bejaïa. «Cela a été une occasion pour réunir tous les acteurs de la filière, les producteurs de bulbes, les producteurs de safran, des universitaires et chercheurs du CRTA, les consommateurs et les transformateurs, tous ont été présents», a ainsi déclaré Sadek Amara, vice-président de l'association des cultivateurs du safran de la wilaya de Bejaïa.

Une trentaine d'exposants venus de plusieurs wilayas ont en effet pris part à cet événement qui allie l'aspect commercial au côté promotionnel auprès du public de cette épice qualifiée d'«or rouge», en raison de sa couleur et surtout de son prix élevé, autour de 5.000 dinars le gramme. Le public ne s'est d'ailleurs pas fait prier pour venir nombreux, par curiosité ou pour acheter une «pincée» de safran et des produits du terroir préparés avec ou sans safran, au grand bonheur des producteurs qui n'ont pas lésiné sur les explications aux questions des visiteurs. Dans un petit point d'histoire, Sadek Amara affirme que les premiers bulbes ont été acquis en 2013 déjà, mais que la culture du safran n'a pris vraiment pied dans la

wilaya de Bejaïa que depuis 2018. «Aujourd'hui, on compte dans notre wilaya 15 producteurs qui travaillent une superficie d'environ 1,5 hectare, disséminée dans les communes de Beni Maouche, Fenaia, Chemini, Beni Ksila, Timezrit, Akbou et Ait Mlikech», grâce aux campagnes de sensibilisation et de vulgarisation qui ont été menées. «Nous continuerons bien sûr à organiser d'autres campagnes et nous sommes convaincus que d'autres cultivateurs viendront rejoindre ceux qui sont déjà bien établis qui se transformeront peut-être en multiplicateurs de semence». Sadek Amara ne nourrit aucun doute quant à l'extension de cette culture au niveau de la wilaya de Bejaïa. «On prévoit, dit-il, d'atteindre une superficie d'au moins cinq hectares cultivés dans deux à trois ans». Pour l'heure, en effet, même si l'estimation reste un exercice difficile, la quantité de safran produite est encore modeste, de 1 à 1,5 kg par an. En dépit du prix élevé, une certaine demande commence à s'exprimer, assure notre interlocuteur qui confie : «Aujourd'hui, il y a une personne qui a acheté carrément 1 kg de safran, et il a promis d'acquiescer d'autres quantités à l'avenir. Il y a un avantage certain à l'acheter ici en Algérie, alors que ce produit était totalement importé auparavant». Les safraniers de Bejaïa souffrent néanmoins de contraintes objectives. Outre la difficulté encore palpable pour écouler leur production, leur premier souhait est que l'activité soit encadrée par l'Etat pour éviter les problèmes liés à la qualité de la semence. «Actuellement, il y a de la semence qui



n'est pas saine qui circule sur le marché et cela fait courir le risque de propagation de maladies et certains producteurs souffrent déjà de cette semence infectée par un champignon», s'inquiète Sadek Amara qui estime, concernant les difficultés de commercialisation, que la solution serait de susciter un marché au niveau national, car les Algériens n'ont pas l'habitude de consommer cette épice, même si dans l'Algérois et l'Oranie, le safran ne leur est pas inconnu. Il faut les encourager, leur faire découvrir les vertus culinaires mais aussi médicaux du safran.

Il faut aussi, ajoute notre interlocuteur, régler la question des analyses de qualité que les producteurs sont contraints de réaliser à l'étranger, à raison de 12.000 dinars. Le directeur du Centre de recherche en technologie agro-alimentaire, Khodir Madani, souligne également cette nécessité d'aller vers la certification, du moment qu'aujourd'hui les producteurs de bulbes et du safran maîtrisent l'itinéraire technique de cette culture. «Pour aller de l'avant, il faut certifier ce produit. Actuellement, toutes les analyses du safran se font à l'étranger. Donc il est grand temps qu'on ait des laboratoires à l'échelle nationale qui certifient. La meilleure méthode pour nos safraniers et bulbiers, c'est de commencer d'abord par l'étape «label», ensuite il faut pas-

ser à la certification. Pour certifier un produit, il faut un agrément et une accréditation, et donc appeler l'unique organisme accrédité algérien, Algerac, à élaborer une norme. Sur ce plan, il faut savoir qu'il y a deux normes au monde, la norme iranienne, l'Iran étant le plus grand producteur mondial de safran, et la norme ISO. Je pense que nous, Algériens, on devrait se mettre autour d'une table avec les safraniers pour créer la norme algérienne et certifier sur la norme algérienne pour ne pas seulement servir les intérêts des autres».

En attendant, Sadek Amara espère avec les safraniers que le secteur de l'agriculture prévoit de dégager des assiettes de terrain en concession pour ceux qui veulent étendre leur exploitation ou qui voient grand puissent réaliser leurs projets. «Il ne faut pas laisser la culture du safran confinée dans les petites parcelles. On souhaite que l'Algérie se fasse une place sur le marché mondial, qui pèse actuellement près de 100 millions de dollars». Pour accompagner cette ambition, Sadek Amara promet que les prochaines actions de l'association seront axées beaucoup plus sur la qualité. «De la quantité, je suis sûr qu'il y en aura, mais on aimerait que le safran de Bejaïa acquiert une renommée au niveau national et, pourquoi pas, au niveau international.»

■ Ouali M.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ET LE TRAFIC DE MIGRANTS

Démantèlement d'un réseau transnational

Un réseau criminel organisé transnational qui se livrait à un trafic de migrants, en organisant la sortie illégale de ressortissants africains du territoire national, a été démantelé par les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Blida, a-t-on appris auprès de ce corps sécuritaire. Selon la cellule de communication du groupement territorial de ce corps de sécurité, la brigade de recherche de la Gendarmerie nationale a mis un terme à l'activité de ce réseau criminel en arrêtant la totalité de ses membres, au nombre de 12, dont deux ressortissants africains. Cette opération a été réalisée grâce à l'exploitation d'informations parvenues à ladite brigade au sujet de ressortissants africains qui étaient accueillis par des Algériens dans la wilaya de Blida, en coordination avec deux ressortissants africains. Ce réseau criminel était chargé de les faire venir du sud du pays, en les déplaçant de nuit via des moyens de transport banalisés à travers nombre de wilayas du Sud et de l'intérieur jusqu'à Blida, en contrepartie de sommes d'argent. Une souricière a été mise en place et a permis l'arrestation de la totalité des membres du réseau, en plus de la saisie de 12 téléphones portables, un véhicule utilitaire et quatre véhicules touristiques utilisés dans ce trafic. Les suspects seront déférés devant le procureur de la République près le tribunal de Blida sous le chef d'inculpation de «trafic de migrants au sein d'un groupe criminel organisé transnational», a conclu la même source.

CLIMAT

L'été 2023 a été le plus chaud en 2.000 ans

L'année 2023, la plus chaude jamais enregistrée dans le monde, a encore battu un nouveau record : les scientifiques ont pu établir que l'été dans l'hémisphère nord a été le plus chaud en 2.000 ans, selon une étude publiée mardi dernier dans la revue «Nature». Pour cette étude, les scientifiques ont utilisé des données issues des cernes des arbres pour estimer les températures avant qu'elles ne soient relevées par des instruments de mesure, avant 1850 et jusqu'en l'an 1 de notre ère. L'analyse des cernes de croissance - les anneaux concentriques qui se densifient au fil du temps au cœur de l'arbre - permet en effet de reconstituer avec précision les anciennes conditions climatiques, selon une discipline appelée dendrochronologie.

Il en ressort que la période estivale de 2023 a été au moins un demi-degré Celsius plus chaude que l'été de l'an 246, le plus chaud de cette période avant les relevés instrumentaux. Ce chiffre tient compte d'une certaine marge d'incertitude pour les données du passé. Sans elle, l'été 2023 serait même 1,19 C plus chaud que celui de 246. L'écart avec le passé se creuse encore plus si l'on considère les



années les plus froides, soulignant l'aspect exceptionnel du réchauffement récent.

Ainsi, l'été 2023 a été quasiment 4 C plus chaud que l'été de l'an 536, lorsque les températures ont plongé en raison d'une éruption volcanique. L'Europe, le continent qui se réchauffe le plus rapidement, va ainsi être confronté à un changement plus brutal, même si les gouvernements ont mis en place des mesures de soutien aux populations pendant les canicules dans la plupart des pays. Certaines régions de

l'Afrique et de l'Asie sont pour leur part déjà habituées à des températures extrêmes mais manquent à l'inverse de ressources - eau potable ou système de santé - pour aider les plus âgés.

«Nous ne devrions pas être surpris», a dit Jan Esper, professeur de climatologie à l'université Gutenberg de Mayence, en Allemagne, et auteur principal de l'étude. «Pour moi, c'est seulement la continuation de ce que nous avons commencé en relâchant des gaz à effet de serre», avec l'utilisation massive des énergies fossiles depuis l'ère industrielle, souligne-t-il.

DJELFA

Une personne disparue depuis 30 ans retrouvée au domicile de son voisin

Une personne disparue depuis près de 30 ans a été retrouvée au domicile de son voisin, dans la commune d'El Guedid (wilaya d'El Djelfa,) et un suspect, propriétaire du logement, a été arrêté, avec l'ouverture d'une enquête approfondie sur cette affaire, indique un communiqué du procureur général près la cour de Djelfa. «Conformément aux dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale, le procureur général près la cour de Djelfa informe l'opinion publique qu'en date du 12 mai 2024, aux environs de 20h, les services de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'El Ghedid (commune de Charef), ont reçu une plainte contre X déposée par le dénommé (B. L.) pour diffamation sur les réseaux sociaux, suite à des informations selon lesquelles le frère du plaignant dénommé

(B. A.), disparu depuis près de 30 ans, se trouverait dans la maison de leur voisin dénommé (A.B) située dans la commune d'El Guedid, où il serait séquestré dans une écurie», lit-on dans le communiqué. Suite à cette plainte, «le procureur général près le tribunal d'El Idrissia a instruit l'ouverture d'une enquête approfondie par les services de la Gendarmerie nationale et l'envoi d'une brigade de la police judiciaire au domicile en question. Après perquisition du domicile, la personne disparue dénommée (B.A) a été retrouvée et le propriétaire du logement, âgé de 61, a été arrêté». Le parquet a ordonné «la prise en charge médico-psychologique de la victime». A l'issue de l'enquête, «le mis en cause sera poursuivi pour ce crime odieux, conformément aux lois de la République», conclut le communiqué.



TISSEMSILT

Appel à la création d'un laboratoire sur Ahmed Benyahia El Wancharissi

LES PARTICIPANTS AU COLLOQUE INTERNATIONAL AYANT POUR THÈME «La qualité de la vie et la diversité jurisprudentielle et sociale maghrébine : Ahmed Ben Yahia El Wancharissi comme modèle», dont les travaux ont pris fin, mardi dernier à Tissemsilt, ont appelé à la création d'un laboratoire de recherche spécialisé sur cet érudit algérien.



Ben Yahia El Wancharissi de Tissemsilt, en collaboration avec le Haut conseil islamique (HCI) est marqué par une participation de chercheurs algériens et leurs homologues venus de 11 pays, notamment de Tunisie, Mauritanie, Arabie saoudite, Libye, Koweït, Egypte et France. Les communications présentées en mode présentiel

et en vidéoconférence ont traité les différents aspects de cet érudit et ses référents intellectuels, son statut scientifique et religieux, ainsi que les ouvrages qu'il a légués, dont le plus célèbre est «El Miair».

Auparavant, les participants au colloque ont mis en lumière des aspects de cette personnalité

du savoir, qui a contribué à enrichir le fikh de la doctrine malékite par la recherche et l'ijtihad. D' Mustapha Meghraoui de l'université de Chlef a souligné qu'après une étude qu'il a effectué, il a abouti à recenser 30 études académiques supérieures spécialisées sur la personnalité d'El Wancharissi, à travers les universités du pays, réparties sur 22 études concernant ce qui a été publié dans ses livres sur l'aspect jurisprudence dans le fikh malékite, dont son ouvrage Miiar et 8 études traitant de l'aspect historique de cet érudit.

Pour sa part, D' Hocine Djillali de la même université a mené une exploration minutieuse de cette personnalité et des connaissances qu'il a léguées, dans lesquelles El Wancharissi (1430-1508) a consacré l'essentiel de sa vie, en plus de ses voyages à la recherche de connaissances dans les villes de cette époque, notamment à Chlef et Mazouna, qui regorgeaient d'érudits en jurisprudence et en sciences théologiques. Le D' Aoued Menaouer de l'Université d'Alger a également évoqué l'impact laissé par El Wancharissi, qui a enrichi l'école de la pensée malékite, où il a œuvré par l'ijtihad à s'inspirer des dispositions de jurisprudence à la lumière du Saint Coran et de la Sunna pour régler les questions de son époque. A noter que les participants à ce colloque se sont rendus au lieu de naissance de l'érudit El Wancharissi, dans la commune de Lazharia (wilaya de Tissemsilt), où une stèle commémorative de cette personnalité nationale du savoir a été érigée.

FESTIVAL DE LA MUSIQUE ET DE LA CHANSON KABYLE DE BEJAÏA

Début de dépôt des candidatures



Le commissariat du Festival culturel local de la musique et de la chanson kabyle de Bejaïa a lancé la phase de présélection à la 14^e édition de cet important événement culturel. Le commissariat du festival a invité l'ensemble des artistes amateurs constitués en groupes musicaux, intéressés par la participation au concours du festival, de se rapprocher du secrétariat du festival, sis à la Direction de la culture et des arts de la wilaya de Bejaïa, afin de retirer la fiche de renseignement et pour déposer leurs dossiers de candidatures

avant le 23 mai 2023, dernier délai de rigueur. Le concours est ouvert à tous les artistes amateurs constitués en groupes de musique. Cependant, l'âge des participants ne peut dépasser 30 ans. En outre, le nombre de personnes, pour chaque groupe, ne peut dépasser six. Dernière condition, le groupe musical doit se prévaloir au minimum de deux titres (chantés ou instrumentaux) de sa propre composition. Les œuvres présentées doivent, en effet, non seulement être de la création du groupe, mais aussi n'avoir jamais été commercialisées, en plus de ne concerner exclusivement que la musique et la chanson kabyles. Le commissaire du festival, L' yazid Abdi a relevé dans une récente déclaration l'importance de pousser à la création les jeunes talents au lieu de simplement reprendre les œuvres musicales du patrimoine. Le dossier de participation au concours, qui doit être déposé avant le 23 mai courant, consiste en un formulaire à remplir comportant un certain nombre de renseignements (nom du groupe, noms des artistes le composant et titres des chansons et mélodies proposées) et le dépôt des œuvres sur un support audio (CD). La phase de présélection débutera le 25 mai au niveau de la maison de la culture de Bejaïa. Il y a lieu de rappeler que le Festival local de la chanson kabyle de Bejaïa a été récemment promu en Festival national par la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, qui l'a annoncé lors de la visite qu'elle a effectuée à Bejaïa dans le cadre du Mois du patrimoine, mais ne le sera qu'à partir l'édition de l'année prochaine.

■ O. M.

ARCHITECTURE TRADITIONNELLE EN PIERRE SÈCHE

Un patrimoine à préserver

Le patrimoine architectural traditionnel bâti en pierre sèche doit être valorisé et préservé pour les générations futures, a plaidé hier le producteur, réalisateur et journaliste Mohamed Yahiaoui, au Musée national des Antiquités à Alger. Lors d'une conférence organisée en marge de la projection de son film documentaire «Les secrets de la pierre sèche», Mohamed Yahiaoui a mis l'accent sur l'importance de sauvegarder cette méthode ancestrale de construction, ainsi que les bâtiments et villages construits en pierre sèche dans de nombreuses régions d'Algérie, notamment en Kabylie, dans les Hauts-Plateaux et dans les Aurès. Ce film, projeté dans le cadre du Mois du Patrimoine placé sous le thème «Le patrimoine culturel et la gestion des risques en période de crises et de catastrophes naturelles», plonge le spectateur dans l'univers fascinant de l'architecture traditionnelle en pierre sèche.

Spécialiste reconnu du documentaire sur le patrimoine matériel et immatériel en Algérie et en Afrique, Yahiaoui a transporté l'assistance à travers les ruelles d'un ancien village, El Ksor, situé entre les wilayas de Bordj Bou Arréridj et M'sila, pour lui faire découvrir les remarquables réalisations architecturales réalisées en pierre sèche.

«L'architecture en pierre sèche est bien plus qu'une simple méthode de construction, c'est un témoignage vivant du génie humain qui transcende les âges», a-t-il déclaré lors d'un débat qui a suivi la projection. Ce film de douze minutes met en lumière les techniques ancestrales utilisées pour ériger des structures durables et harmonieuses sans recourir au ciment ou à d'autres matériaux modernes. Il souligne également l'ingéniosité des artisans qui ont su exploiter les ressources naturelles locales pour édifier des monuments qui défient le temps. Selon



Yahiaoui, la construction en pierre sèche repose essentiellement sur le savoir-faire des artisans. «Elle est souvent associée à des techniques transmises de génération en génération», a-t-il expliqué. «Au-delà de son aspect esthétique, la pierre sèche offre des avantages pratiques indéniables, notamment en termes de durabilité, de résistance aux intempéries, d'isolation thermique et de respect de l'écosystème local.»

Le cinéaste a conclu en soulignant que son documentaire invite à découvrir l'héritage précieux de cette forme d'architecture vernaculaire et à réfléchir à son importance dans le contexte contemporain, où la préservation du patrimoine et le respect de l'environnement sont plus que jamais d'actualité.

■ Walid Souahi

RECHERCHE SUR LA PRÉHISTOIRE DE L'ALGÉRIE

Les derniers résultats dévoilés

Dans le cadre du Mois du patrimoine, le Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH) a organisé, hier, un séminaire animé par les chercheurs du centre autour de la question de restitution de résultats de recherches effectuées ces dernières années. L'objectif étant d'élaborer de nouvelles visions, concevoir des théories et fonder des concepts relatifs à la préhistoire de l'Algérie. Les travaux feront, le cas échéant, l'objet d'une publication de synthèse sur le quaternaire et la préhistoire algérienne.

Slimane Hachi, directeur du CNRPH, a souligné à cette occasion que les travaux antérieurs publiés datent de plus d'une cinquantaine d'années. «Cette rencontre a donc pour but de réunir toutes les synthèses et les résultats enregistrés par les équipes de chercheurs, et les publier», a-

t-il expliqué. La première session a porté sur le paléo-environnement, les cultures et le peuplement au pléistocène inférieur et moyen. Mohamed Sahnouni, préhistorien et anthropologue de renom est spécialiste de l'évolution et comportements des plus anciens hominidés. Il a notamment insisté sur la première occupation humaine en Afrique du Nord; nouvelles données de la séquence plio-pléistocène du site de Aïn el Hanech à Sétif. Pour lui, très peu de choses étaient connues sur la plus ancienne présence humaine en Afrique du Nord avant les recherches de la séquence plio-pléistocène d'Aïn Boucherit et Aïn el Hanech. «Le bassin d'Aïn Boucherit remonte à 2,4 millions d'années et devient, donc, le deuxième plus ancien site peuplé sur terre après celui de Gona en Éthiopie, qui date de 2,6 millions d'années», a-t-il rappelé, expliquant que les scientifiques

ont longtemps pensé que les premiers humains et leur culture matérielle étaient originaires du «rift Est-africain» et que c'est seulement plus tard qu'ils se sont répandus dans la région.

Ainsi, «les preuves d'Aïn Boucherit démontrent que la première occupation humaine sur cette aire et en Méditerranée est beaucoup plus ancienne qu'on ne le pensait», a-t-il ajouté. Des arguments qui plaident selon lui, pour deux hypothèses, celles d'une expansion rapide des premiers hominidés vers l'Afrique du Nord ou celle qui est plus plausible pour lui qui est en faveur de foyers multiples des débuts de la culture humaine aussi bien en Afrique du Nord qu'en Afrique de l'Est. L'universitaire a précisé que ces résultats sont le fruit de 30 années de recherches assidues inscrites dans le cadre du Cnrpah.

■ Souha Bahamid

DUBAI POLICE GLOBAL CHESS CHALLENGE AUX ÉMIRATS ARABES UNIS

La loi des Indiens

LE GRAND MAÎTRE PRANAV VENKATESH natif de l'État indien de Bangalore, a devancé son compatriote Aravindh Chithambaram au tie-break, tous deux avec sept points, pour remporter le trophée et 16.000 dollars. L'autre grand maître indien Pranesh M. est arrivé troisième au tie-break.

Le grand maître indien Pranav Venkatesh a remporté le «Masters» du «Dubai Police Global Chess Challenge», qui s'est tenu du 4 au 12 mai à Dubaï aux Émirats arabes unis joué selon le système suisse en neuf rondes à la cadence classique de 90 minutes plus trente secondes avec la participation 135 joueurs dont 47 grands maîtres 48 maîtres internationaux et 26 maîtres FIDE dont le plus gros contingent remarquable en qualité et quantité est composé de 40 joueurs indiens. Le grand maître Pranav Venkatesh natif de l'État indien de Bangalore, a devancé son compatriote Aravindh Chithambaram au tie-break, tous deux avec sept points, pour remporter le trophée et 16.000 dollars. Un autre grand maître indien Pranesh M. est arrivé troisième au tie-break avec 6,5 points, le même score que six autres joueurs, dont l'Ukrainien Vasyil Ivanchuk et l'Américain Hans Niemann. Outre l'«Open de Dubaï» et le «Sharjah Masters», les Émirats arabes unis disposent désormais d'un troisième tournoi open très solide. Le sponsor est la police de Dubaï. Comme l'a expliqué leur représentant Abdulla Ali de nombreux policiers jouent aux échecs entre eux en ligne et leur commandant a eu l'idée d'un grand tournoi international. Le tournoi «Masters» a été épreme disputé jusqu'au bout. Parmi les cinq joueurs avec six points avant la ronde finale, Pranav et Aravindh ont été les seuls à remporter leurs parties l'un contre l'Indien Abhimanyu Puranik et l'autre contre l'Allemand Alexander Donchenko. Le N°1 mondial Magnus Carlsen a alors adoubi le jeune joueur indien, par un message sur les réseaux sociaux dont il a le secret «Pranav est mon pote et mon pote est Pranav». «L'Inde et la Chine s'améliorent à pas de géant et ce seront leurs joueurs d'échecs qui mèneront la révolution du 21^e siècle» selon la légendaire prodige hongroise Judit Polgar. Hans Niemann, vainqueur du «Grenke Open» en Allemagne, a également eu des chances de terminer à la première place partagée, mais bien qu'il ait un pion d'avance, il a finalement dû se contenter d'une partie nulle au tour final. Il a remporté une belle partie avec les pièces noires au huitième tour. Le légendaire Ivanchuk, aujourd'hui âgé de 55 ans, a montré sa classe permanente en battant la tête de série chinoise Yu, Yangyi au tour final dans une partie vraiment magnifique. Il a joué une défense sicilienne dans le «style Kasparov», s'est écarté de la théorie dès le début, puis a joliment dominé son puissant adversaire au milieu et en fin de partie. Aravindh, 24 ans, originaire de Thirunagar, Tamil Nadu, est déjà un joueur

plutôt aguerri qui a remporté coup sur coup les championnats nationaux en 2018 et 2019. Il a battu le fort grand maître allemand Alexander Donchenko avec les pièces noires, en utilisant une ouverture par intervention de coups et cela semblait destiné à jouer pour la victoire. Les noirs étaient meilleurs dès le début suite à une décision déroutante de Donchenko, qui a raté plusieurs occasions de faire match nul plus tard. Né le 13 octobre 2006, Pranav Venkatesh est actuellement le 21^e joueur indien avec un classement de 2587 points. Troisième au Championnat du monde des moins de dix ans en 2017, il a obtenu le titre de grand maître international en 2022. L'année suivante, il remporte avec l'«Offerspill Sjakklub» le Championnat d'Europe des clubs aux côtés de Magnus Carlsen. L'Indien a notamment remporté une partie décisive contre l'Américain Grigoriy Oparin lors de la dernière ronde, offrant au club norvégien la victoire contre la formation française d'Asnières.

Partie n°1

Blancs : Pranav V. (Inde)

Noirs : Puranik Abhimanyu (Inde)

Dubaï 2024

Partie écossaise

1.e4 e5 2.Cc3 Cf6 3.d4 exd4 4.Dxd4 Cc6

5.Dd3!? d5 6.Ff4! Fb4?! 7.0-0-0 d4?!

7...dxe4 8.Cxe4 De7 9.Cxf6+ Dxf6

8.Cb5! 0-0 9.Ce2

9.Cf3

9...De7 10.f3 Ch5 11.Cbxd4 Cxf4 12.Cxf4

Dg5 13.g3 Td8 14.Db5 Fc5! 15.Cf5! Txd1+

16.Rxd1 Fb6 17.Fd3 a6

17...Ff7 18.h4 Dd8

18.Dd5 Cb4?! 19.De5 19...Fxf5 20.exf5

Dd8?!

20...Td8

21.De4 Cxd3 22.Cxd3 c6 23.Te1 Fd4 24.c3

Ff6 25.Rc2 g6

Diagramme n°1

26.Cc5 Da5 27.Cxb7 Dxa2 28.Dxc6 Rg7

29.fxg6 hxg6 30.Te8 Txe8

31.Dxe8 a5 32.Cc5 Dd5

33.Ce4 Fd8 34.Cd2 f5

35.De3 Ff6 36.f4 Rh6

37.Dd3 Dc6 38.Dc4 Db7

39.De6 Rg7 40.Ce4 a4

41.Cd6 Dg2+ 42.Rb1 1-0

Diagramme n°2

Blancs : Donchenko Alexander

(Allemagne)

Noirs : Aravindh Chithambaram (Inde)

Dubaï 2024

Défense Indienne du roi

1.d4 g6 2.c4 Fg7 3.Cf3 d6 4.Cc3 Fg4 5.e3 e5

6.Fe2 exd4 7.exd4

7.Cxd4?! Fxe2 8.Cdxe2



7...Cc6 8.0-0 Cge7 9.d5 Fxf3 10.Fxf3 Ce5
11.Da4+ c6 12.Fe2 0-0 13.dxc6 bxc6 14.Td1
Cf5 15.c5?! d5 16.Ff4 Te8! 17.Td2
17.Fxe5?! Fxe5 18.Dxc6? Fxc3
17...Te6 18.Ce4 h6 19.Tc1 De7
19...Cc4! 20.Txc4 (20.Fxc4 Txe4) 20...De8!
20.Cd6! Cxd6 21.cxd6 Dxd6 22.Ff1 Dd7
23.h3 Tae8 24.Fe3 De7 25.Rh1?! 25.Dxa7!
Dxa7 26.Fxa7 Ta8 27.Fe3 Txa2 28.b4 =
25...h5 26.Tdc2 Rh7 27.Df4 Tf6 28.Dg3 Te6
29.Df4 a5 30.b3 Tb8 31.Fd2 d4?! 32.Dg3
32.Dxd4 Cf3 33.Df4
32...d3 33.Tc5 Td8 34.Txa5 Td4 35.f4 Cd7
36.f5?!
36.Df3

Diagramme n°2

36...Te2! 37.fxg6+ fxg6
38.Fg5
38.Fxe2 dxe2 39.Fe1 Td1
40.Txc6 De4
38...d2! 39.Td1 Te1
40.Txd2 Txf1+ 41.Rh2 De6
42.Ta7 Txd2 43.Fxd2 Fe5
44.Txd7+ Rg8 45.Td8+ Rf7 46.Td7+ Re8
0-1

Diagramme n°3

Blancs : Yu Yangyi (Chine)

Noirs : Ivanchuk Vasyil (Ukraine)

Dubaï 2024

Défense sicilienne

1.Cf3 c5 2.e4 d6 3.d4 cxd4 4.Cxd4 Cf6

5.Cc3 a6 6.Fe3 e6 7.a3 b5 8.g4 Fb7 9.Fg2

Ce6! 10.g5 Cd7 11.h4 Cce5 12.f4

12.De2! Ce4 13.0-0-0 Tc8 14.Th3! Cxa3

15.Cd5! Ce4 (15...exd5 16.exd5 Ce4 17.b3

Ce5 18.f4) 16.b3 Cxe3 17.Txe3

12...Ce4 13.Fc1 Te8 14.Cde2

14.Th3!

14...Da5! 15.b3 b4! 16.bxc4?!

16.Ca4! Cxa3 17.c4!

16...bxc3 17.Tb1 Fa8 18.Dd4 h6 19.gxh6

Txh6 20.f5 Th7 21.fxe6 fxe6 22.Fg5 Fe7

23.Th3 Fxg5 24.hxg5 Txh3 25.Fxh3 Dxg5

26.Fxe6 Re7 27.Fxd7 Th8! 28.Dg1!?

28.Ff5!Th1+ 29.Rf2 Txb1 30.c5!

28...Dxg1+ 29.Cxg1 Rxd7 30.Tb3?

30.Tb6! Fxe4 31.Ce2



Diagramme n°3
30...Th1! 31.Rf1
31.Rf2 Fxe4 32.Txc3 Th2+
33.Re3 Txc2
31...Fxe4 32.Txc3 Re6
33.Tg3 g6 34.c3 Th2
35.Tg4 Ff5 36.Td4 Ta2
37.Ce2 Txa3 38.Re1 Ta1+ 39.Rd2 Ta2+
40.Re3 Ta4 41.Cg3 Ta5 42.Tf4 Te5+ 43.Rd4
a5 44.Tf2 a4 45.Ta2 Ta5 46.Ta3 Fc2 47.Ta2
a3 48.Cf1 Fb1 49.Ta1 a2 50.Cd2 Fc2 51.Cf3
Ta8 52.Re3 Re5 53.Cd4 Fb1 54.Cb3+ Rxc4
55.Cd2+ Rxc3 56.Cxb1+ Rb2 57.Rd4 0-1

Partie n°4
Blancs : Sethuraman S.P (Inde)

Noirs : Niemann Hans Moke (USA)

Dubaï 2024

Défense sicilienne

1.e4 c5 2.Cf3 d6 3.d4 cxd4 4.Cxd4 Cf6

5.Cc3 a6 6.Tg1!? h5 7.Fe3 Fg7 9.De2 Cc6

10.0-0-0 Fd7 11.f4 Tc8 12.Cxc6

12.Rb1

12...Fxc6 13.e5 Ce4 14.Fd4 Cxc3 15.Fxc3

0-0 16.De3 Fa4 17.g4 h4 18.Td2 18.f5!?

Diagramme n°4

18...Txc3!? 19.Dxc3 Db6 20.Dd4 Da5

21.Dd5 Db6 22.Dd4 Da5

23.De3! Tc8 24.Fg2

24.c3 dxe5 (24...b5 25.Rb1)

25.f5! .e4!26.Rb1! g5!

27.Fg2!

24...g5! 25.fxg5 Fxe5

25...Dxe5

26.a3?

26.g6!

26...Db5!27.c3

27.b3 Fxb3

27...Fxc3! 28.Rb1

28.bxc3 Db3

28...Fxd2 29.Dxd2 Tc2 30.Db4 Dxb4

30...Txg2! 31.Txg2 Df1+ 32.Ra2 Dxg2

33.Dxa4 Dd5+

31.axb4 Tc7 32.Fe4 Rg7 33.Te1 e6 34.Fd3

Fb5 35.Fc2 Fc4 36.b3 Fd5 37.Rb2 Fg2

38.Tg1 Fc6 39.Tf1 Te8 40.Te1 Fd7 41.Fe4

d5 42.Fd3 Fb5 43.Fc2 d4 44.Fe4 Tc3 45.g6

fxg6 46.Fxb7 Rf6 0-1

Diagramme n°5

36.Txh7+ Rxh7 37.Dh6+ Rg8 38.Ce7+ Rf7 39.Dh5+ 1-0

Le Belge triple champion de Belgique, Daniel Dardha, dont une édition à l'âge de 13 ans en 2019, devance au départage le Roumain Kirill Shevchenko et le Russe Volodar Murzin grâce à sa victoire face à l'Espagnol Alan Pichot à la dernière ronde. Daniel Dardha déjà second au tournoi «Tata Steel Challengers» aux Pays-Bas en janvier 2024 et vainqueur au Festival de Djerba en Tunisie au mois de février 2024, franchit la barre des 2650 points Elo et confirme un dynamisme certain. Le Festival de Sardaigne s'est déroulé du 27 avril au 4 mai 2024 à Orosei au «Club hôtel Marina Beach» sur la deuxième plus grande île de la mer Méditerranée, en Italie avec la participation de 168 joueurs dont 23 grands maîtres, 33 maîtres internationaux, 41 maîtres FIDE issus de 32 fédérations qui ont concouru en neuf rondes à la cadence 90 minutes pour les 40 premiers coups plus 30 minutes avec un ajout de 30 secondes par coup. Daniel Dardha a parfaitement réussi le sprint final en battant le maître international le Norvégien Benjamin Haldorsen à l'avant-dernière ronde, avant de remporter une partie décisive contre le leader Alan Pichot. Le Belge recolle ainsi in extremis au classement, partageant la première

FESTIVAL DE SARDAIGNE (ITALIE) Le Belge Dardha au départage



place avec Kirill Shevchenko, Volodar Murzin et Jorden Van Foreest. Grâce à son meilleur départage, le prodige belge remporte le tournoi. A noter l'excellente performance du jeune talent turc Ediz Gurel qui après avoir remporté le tournoi «Challengers» de Prague en mars, décrochant par la même occasion le titre de grand maître, termine 8^e avec 6,5 points ex-æquo avec douze joueurs. Kirill Shevchenko, Volodar Murzin et le Néerlandais Jorden Van Foreest n'ont pas démerité et ont tous les trois remporté leur dernière partie, et ne cèdent la première place qu'au départage. Une lutte âpre et de toute beauté! «J'aime voir que

mes pièces travaillent ensemble, qu'elles sont bien coordonnées, comme dans un puzzle. Elles s'imbriquent parfaitement et je peux jouer plusieurs premiers coups de l'ordinateur consécutivement. Lorsque je sens que je suis gagnant, il y a une montée d'adrénaline. C'est encore plus fort si je sors gagnant d'une position compliquée. Je suis tout de suite très optimiste en mes chances. Lorsque j'ai ce sentiment, généralement, je ne les gâche pas et je gagne la partie», a déclaré le vainqueur de Sardaigne.

Partie n°5

Blancs : Dardha Daniel (Belgique)

Noirs : Haldorsen Benjamin (Norvège)

Festival de Sardaigne (Italie)

Début anglais

1.e4 e5 2.g3 c6 3.Cf3 e4 4.Cd4 d5 5.exd5 Dxd5 6.Cc2 Cf6

7.Cc3 De5 8.Fg2 Ca6 9.0-0 Fe7 10.Ce1 Ff5 11.f3 De6 12.d4

0-0 13.fxe4 Cxe4 14.Cd3 Cxc3 15.bxc3 Fe4 16.Cf4 Df5 17.Cd3

De6 18.Cf4 Df5 19.Db3 Fxg2 20.Cxg2 Dd7 21.e4 Cc7 22.Ce3

Fg5 23.Cf5 Fxc1 24.Taxc1 b6 25.e5 Rh8 26.Tce1 c5 27.Te4

Dd5 28.Db1 cxd4 29.cxd4 g6 30.Th4 Ce6 31.Dc1 g5 32.Th6

De4 33.Dd1 g4 34.Dd2 f6 35.exf6 Tad8


Diagramme n°5

36.Txh7+ Rxh7 37.Dh6+ Rg8 38.Ce7+ Rf7 39.Dh5+ 1-0




Testez votre force

● COMBINAISON




Promotion au forçeps! Les blancs jouent et gagnent!

● FIN DE PARTIE



Un pion en plus! Les blancs jouent et annulent!

● PROBLÈME



Les blancs jouent et font mat en deux coups!

SOLUTION DE «TESTEZ VOTRE FORCE» PRÉCÉDENT

Combinaison:
1.Td8+ Fxd8 [1...Ce8 2.Txe8+ Ff8 3.e7+] 2.e7+ Rh8 3.exd8D+ gagne

Finale :
1.Rc6 [1.d8D+ Rxd8 2.Rc6 Re7 3.Rd5 Rf6=] 1...Rd8 2.Rd5 [2.Rd6] 2...Rxd7 3.f6 Rd8 4.Rd6 Re8 5.Re6 Rf8 6.f7 Rg7 7.Re7 gagne

Problème :
1.Dxf6+ Rxf6 2.Td6 mat 1-0

Mots fléchés

Trop calmes	Recueil plaisant	Manteau de Romains	Note	Petite baie
Exploitation agraire tropicale	Arrivé à bonne fin	Dieu scandinave	Allemand	Plantigrade
↳	↓	↓	↓	↓
Stupéfaite				Traditions
Moi				Papier
↳		Travail		↓
		Préposition		
Se transformer			Possessif	
Rongeurs			Parfum	Geignarde
↳			Note	
			Minibus	Lutte japonaise
Titane		Ville italienne		↓
Marque de mépris		Jour heureux		
↳	Admirateur		Aucun	
	Vase		Foyer	
Théorie de Planck	↓		↓	Possessif
Immaculés				Chose latine
↳				↓
			Excrément	
Enserre				
Grivoise				
↳				
			Demeure	

Grille Muette

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALEMENT

- I- Tissu formé de cellules différenciées.
- II- Orifice accidentel. Instrument de musique arabe.
- III- Monstres. Peiner.
- IV- Bouquinées. Griffes des rapaces.
- V- Adverbe. Voyelles. Consonne double.
- VI- Accumulation de liquide séreux dans un tissu. Moi.
- VII- Petit avion télécommandé. Champion.
- VIII- C'est-à-dire. Admirateur de l'élite. Arête.
- IX- Amoureux.
- X- Européennes.

VERTICALEMENT

- 1- Médicament qui calme la toux.
- 2- Ancien vase à pied.
- 3- Peu commun. Note. Bouddha de Chine.
- 4- Relatifs à la saison chaude.
- 5- Sans effets. Aimables.
- 6- Césium. Offre boursière.
- 7- Manche de partie. Gîte.
- 8- Tentés mongoles. Nœud.
- 9- Changer. Grivois.
- 10- Couvre-pieds.

Sudoku

	4		5		7			6
	2			4				5
		1				3	8	
8		6		7	5			
		2	4	9	6			
			2				1	7
	5		6		3			
		3				9		
2	6					4	5	

Règle du jeu

Le sudoku est une grille de 9 cases sur 9, divisée elle-même en 9 blocs de 3 cases sur 3. Le but du jeu est de la remplir entièrement avec une série de chiffres allant de 1 à 9 de sorte que chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 3X3 doivent contenir toute la série des chiffres allant de 1 à 9.

Mots codés

17	3	14	10	8	20	2	20	6	8
P		C							
7	10	3	8	20	11	20	8		15
	O				L				
20	6		15	3	11		20	9	22
17	3	10	6	6	3	20	7	22	
15	22	20		8	17		6	3	4
7	20	3	6		22	15	3	6	20
15		11	9	1	20		22	20	8
8	20	11	11	20		2	20		8
3	11	20	22		12	20	7	22	20
13	15	8		13	20	7		3	22

Règle du jeu

Dans la grille ci-contre, les lettres ont été remplacées par des chiffres. Un même chiffre représentant toujours la même lettre, reconstituez les mots au fur et à mesure que certaines lettres apparaissent dans la grille. Pour commencer le jeu, trouvez le mot dont les premières lettres sont déjà indiquées dans la grille.

SOLUTIONS DU JOUR... SOLUTIONS DU JOUR...

Mots Fléchés

Exploitation agraire tropicale	PLANTAGRADE
Stupéfaite	STUPÉFAITE
Moi	MOI
Se transformer	SE TRANSFORMER
Rongeurs	RONGEURS
Titane	TITANE
Marque de mépris	MEPRIS
Théorie de Planck	PLANCK
Immaculés	IMMACULÉS
Enserre	ENSERRE
Grivoise	GRIVOISE
Demeure	DEMEURE

Sudoku

3	4	9	5	8	7	1	2	6
6	2	8	3	4	1	7	9	5
5	7	1	9	6	2	3	8	4
8	3	6	1	7	5	2	4	9
7	1	2	4	9	6	5	3	8
4	9	5	2	3	8	6	1	7
9	5	4	6	2	3	8	7	1
1	8	3	7	5	4	9	6	2
2	6	7	8	1	9	4	5	3

Mots codés

P	I	C	O	T	E	M	E	N	T
R	O	I	T	E	L	E	T	A	
E	N	A	I	L	E	U	S		
P	I	O	N	I	E	R	S		
A	S	E	T	P	N	I	D		
R	E	I	N	S	A	I	N	E	
A	L	L	U	G	E	S	E	T	
T	E	L	L	E	M	E	T		
I	L	E	S	H	E	R	S	E	
F	A	T							

Grille muette

I	P	A	R	E	N	C	H	Y	M	E
II	H	I	A	T	U	S	O	U	D	
III	O	G	R	E	S	S	U	E	R	
IV	L	U	E	S	S	E	R	R	E	
V	C	I	I	A	T	T	D			
VI	O	E	D	E	M	E	E	G	O	
VII	D	R	O	N	E	A	S	N		
VIII	I	E	S	N	O	B	O	S		
IX	N	F	E	P	R	I	S			
X	E	C	O	S	S	A	I	S		

LES COURSES À ZEMMOURI



LE CHEVAL DU JOUR
5-Amicalement Notre

LE COUP SUR PLACÉ
6-Uno des Apres

LE JOKER DE CHARME
8-Adrenaline du Vey

LE QUINTÉ SPÉCULATIF
6-5-9-8-X

LE PRONOSTIC
VÉRITÉ

6-Uno des Apres / 5-Amicalement Notre / 9-Funky Family / 7-Cher Ami/
11-Athos de Boisney / 4-Vieux Copain / 10-Boumberto de Po - **En H. S : 6-5-9-7-X**

TURF

HORIZONS • Jeudi 16 Mai 2024



Focus sur le choix de N. Tiar

L'hippodrome Emir-Abdelkader de Zemmouri reste toujours en tête de liste en matière d'attraction auprès de nos amis turfistes qui lui vouent une passion sans limite et qui se vérifie à chaque réunion lors des confections des jeux qui dénotent une fébrilité grandissante dans cette quête aux informations sur les chances de tel ou tel trotteur, sur un éventuel tuyau de dernière minute qui les aiderait peut être à «dénicher» cette fameuse combinaison gagnante qui leur ouvrirait les grandes portes de ce jackpot tant espéré. Ce scénario peut s'appliquer à l'épreuve à caractère de ce jeudi qui mettra aux prises 12 coursiers de race demi sang trotteurs sur la distance de 2.300 mètres répartis sur trois poteaux de départ qui seront séparés de 25 mètres, ce qui est là une très bonne répartition car cela devrait faciliter grandement le déroulement de la course avec six trotteurs au premier poteau, trois trotteurs au second poteau, qui est de 2.525 mètres et enfin trois trotteurs au troisième et dernier poteau qui est de 2.350 mètres. Ceci rend les chances des différents trotteurs sur un même pied d'égalité, car l'écart entre eux n'est pas tellement important. Cependant, toute l'attention et l'intérêt se porteront sur le pensionnaire de l'efficace écurie A. Tiar, le hongre bai de 16 ans, Uno des Apres, qui a été préféré par l'excellent driver N. Tiar au détriment de l'excellent trotteur de 14 ans, Amicalement Notre avec lequel il vient de se placer 3^e sur la même distance du jour dans des conditions similaires à celles qui nous intéressent. Ce choix ne peut être en aucun cas fortuit, car le vieux routier Uno des Apres n'a pas couru depuis bientôt 7 mois, alors qu'il restait sur une longue série de très bons résultats, ce qui est là un indice de taille pour lui accorder toute notre intérêt malgré le poids des ans et sa longue absence des pistes, car vu la qualité des coursiers engagés, il ne fera pas sa rentrée pour de la simple figuration, mais bien au contraire pour tenter de se distinguer d'entrée. Cependant, l'opposition pour lui viendra de son compagnon d'écurie Amicalement Notre dont la dernière sortie, plaide largement en sa faveur. Toutefois, il y aura d'autres coursiers en embuscade à l'image du mâle bai de 12 ans Cher Ami qui possède suffisamment de métier pour venir effacer son dernier faux pas dans un lot plus relevé que celui du jour, car il ne faut pas perdre de vue tout ce qu'il a réalisé à ce jour. Par ailleurs, il faudra tenir compte des chances des trotteurs Funky Family, Boumberto de Po et Athos de Boisney qui ne s'avouent pas vaincu d'avance, car ils ont à leur actif de bonnes performances qui devraient leur permettre de tirer leur épingle du jour. La liste n'est pas pour autant clôturée car nous avons recensé bon nombre de chevaux qui peuvent venir former la combinaison de ce prix Jate de Puisier, support au quarté et quinté et qui sera rehaussé par une super cagnotte qui sera mise en jeu au pari quinté, ce qui devrait attirer bien des convoitises. Pour rappel, l'épreuve phare du jour s'adresse aux trotteurs français de 3 ans et plus n'ayant pas totalisé la somme de 240.000 DA en gains et places depuis le 01.07.2023 avec recul de 25 mètres par tranche de 100.000 DA reçus en gains et places depuis la même date d'effet de la condition.

■ Y. S.

SOCIÉTÉ DES COURSES HIPPIQUES ET DU PARI MUTUEL						
JEUDI 16 MAI 2024			PRIX : JATE DE PUISIER TROT ATTELÉ			
QUARTÉ-QUINTÉ			15h30			
			400.000 DA ● 2.300 MÈTRES			
PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	DIST	ENTRAÎNEURS	NOTRE AVIS
A. Meziani	1	Ideal d'Ivy	N. Haddouche	2300	N. Haddouche	Barré
T. Belhabchia	2	American Jones	Y. Belhabchia	2300	Propriétaire	Barré
Le Petit Haras	3	Ami Pierrot	H. Aguenou	2300	H. Aguenou	Barré
A. Meziani	4	Vieux Copain (o)	A. Boubakri	2300	A. Boubakri	Sur sa valeur
A. Tiar	5	Amicalement Notre (o)	S. Fouzer	2300	Propriétaire	En bon rang
A. Tiar	6	Uno des Apres (o)	N. Tiar	2300	Propriétaire	Logiquement
R. Djeddioui	7	Cher Ami	A. Sahraoui	2325	A. Boubakri	A reprendre
M. Bendjekidel	8	Adrenaline du Vey	A. Bendjekidel	2325	Propriétaire	Le joker
M. Bendjekidel	9	Funky Family (o)	A. Benhabria	2325	Propriétaire	Des chances
Y. Hamdani	10	Boumberto de Po (o)	N. Meziani	2350	Propriétaire	Pourquoi pas
B. Amraoui	11	Athos de Boisney	M. Ghennam	2350	M. Bouchenine	Sur sa lancée
H. Gueroui	12	Ayanna d'Oger (o)	M. Benchouk	2350	Propriétaire	En méforme

(o) : Cheval portant une œillère



1-Ideal d'Ivy : Totalisant autant d'échecs que d'essais, ce trotteur de qualité médiocre qui ne s'est jamais placé dans une épreuve a dû encore une fois être engagé pour atteindre le nombre requis de partants pour pouvoir organiser un pari quinté.
2-American Jones : Cet ancien classique qui rivalisait il n'y a pas très longtemps avec les meilleurs de sa génération n'est plus que l'ombre de lui-même, où il ne cesse de cumuler resté au poteau, arrêté en course et dernier lors de sa dernière sortie, ce qui n'est pas fait pour nous inciter à le retenir.
3-Ami Pierrot : Logé à la même enseigne qu'Idéal d'Ivy et American Jones, ce hongre de 14 ans qui reste sur une longue série d'échecs a dû encore une fois être engagé pour gonfler le nombre de partants pour pouvoir organiser un pari mutuel urbain.
4-Vieux Copain : Il est vrai que ses dernières sorties ont toutes été des échecs à répétition, mais piloté cette fois par son entraîneur driver, l'excellent A. Boubakri, peut venir dans un bon jour créer la surprise du jour et nous rappeler à son bon souvenir, car il y'a de la place pour le dernier accessit.
5-Amicalement Notre : Excellent en dernier lieu, ce protégé de l'efficace écurie A. Tiar, où il a terminé 3^e sur la même distance du jour s'élancera sans complexe aucun pour décrocher un nouvel accessit, car il partira avantagé au premier poteau et cela malgré la défection du driver maison N. Tiar qui a préféré défendre les chances d'Uno des Apres.

6-Uno des Apres : Ce vieux cheval de 16 ans qui effectuera sa rentrée après une très longue absence des pistes, mais qui possède une carte de visite des plus étoffées pour venir briguer la plus haute marche du podium, car N. Tiar le driver attiré de l'écurie y a jeté son dévolu.
7-Cher Ami : Après avoir fait illusion le 4 et 15 avril dernier en terminant cinquième sur 2.400 mètres et 2.300 mètres, il est vite retombé dans ses travers. Néanmoins, il mettra cette fois sur la faible opposition en présence pour venir se racheter en très bon rang sur sa distance de prédilection.
8-Adrenaline du Vey : Elle a foncièrement déçu à sa dernière sortie alors qu'elle donnait l'impression de vouloir revenir sur le haut de l'affiche. Reconduite cette fois dans des conditions nettement plus avantageuses que lors de ses derniers essais, elle peut briser son écart à belle cote.
9-Funky Family : Elle a réussi une très belle opération lors de sa sortie de 4 avril dernier en terminant deuxième sur 2.300 mètres. On suivra avec intérêt sa nouvelle participation en course, malgré sa dernière sortie qui remonte au 15 avril dernier où elle a échoué sur 2.400 mètres.
10-Boumberto de Po : Il a déçu ses nombreux preneurs lors de ses derniers essais alors qu'il était donné favori. Revenant à de meilleures prétentions, ce hongre bai de 13 ans, reste en mesure de se racheter en très bon rang à l'arrivée car il retrouve son driver fétiche.
11-Athos de Boisney : Il vient de réaliser une belle opération lors de ses deux dernières sorties en terminant 3^e sur 2.400 mètres et 4^e sur 2300 mètres dans un lot bien composé. Reprenant du service et malgré son recul de 50 mètres, elle devrait logiquement terminer avec les premiers au sprint final.
12-Ayanna d'Oger : Ses dernières sorties ont été des plus décevantes. Rendant 50 mètres de distance au premier échelon, elle aura pour elle uniquement sa victoire sur la même distance du jour du 12.10.2023, mais gageons que sa tâche ne sera pas de tout repos à ce niveau.

MEILLEURES CHANCES

PREMIÈRES CHANCES

6-Uno des Apres
11-Athos de Boisney
10-Boumberto de Po
9-Funky Family
7-Cher Ami
5-Amicalement Notre

SECONDES CHANCES

4-Vieux Copain
8-Adrenaline du Vey

OUTSIDERS

2-American Jones
12-Ayanna d'Oger

ABANDONNÉS

1-Ideal d'Ivy
3-Ami Pierrot

QUINTESCOPE

JUDO

CHAMPIONNAT DU MONDE 2024

L'équipe nationale avec cinq athlètes à Abu Dhabi

APRÈS AVOIR ENREGISTRÉ UNE BELLE PROGRESSION AU NIVEAU DU RANKING OLYMPIQUE, les athlètes de l'équipe nationale de judo vont prendre part à une nouvelle échéance qualificative pour les Jeux olympiques 2024 de Paris.

Il s'agit des Championnats du monde qui auront lieu du 19 au 23 du mois en cours à Abu Dhabi aux Émirats arabes unis. Cinq athlètes seront engagés selon le directeur des équipes nationales Grioua Abdennour. «Il s'agit de Driss Messaoud Redouane (-73 kg), Bouamar Mustapha Yasser (-100 kg), Lili Mohamed El Mehdi (+100 kg), Kais Modetere (-66kg) et Amina Belkadi (-63 kg). Pour la participation de Modetere, c'est un jeune athlète de 22 ans qui a brillé récemment au Championnat d'Afrique au Caire avec une médaille d'or. Il a fait un parcours mémorable en prenant le dessus sur les trois meilleurs athlètes africains, dont un Égyptien cinq fois champion d'Afrique.

Pour dire qu'il s'agit d'un espoir prometteur pour le judo notamment en prévision des Jeux olympiques de 2028», a-t-il indiqué. Interrogé sur l'objectif, Grioua a fait savoir que l'idéal sera d'éviter des éliminations dès le premier tour, notamment pour le trio Driss, Belkadi et Bouamar. «Si Driss et Belkadi passent trois tours, cela se répercutera positivement sur leur ranking olympique actuel. Après avoir réintégré le top 18, il faudra que les deux judokas puissent maintenir le cap. Le Mondial d'Abu Dhabi



sera une occasion pour confirmer ce retour de nos athlètes. Pour Bouamar, il s'agira aussi d'améliorer son classement pour rester le meilleur dans le cadre de la qualification par quota.

Concernant Modetere et El Mehdi, ce sera une compétition pour se frotter aux meilleurs du monde dans leurs catégories de poids.» Au sujet des points encore à gagner pour que Driss

et Belkadi puissent préserver leurs places dans le top 18 et se qualifier directement aux Olympiades, le responsable de la DEN a rappelé qu'il y a encore des échéances avant le lever de rideaux des Joutes olympiques. «Actuellement, Driss et Belkadi sont qualifiés aux JO 2024, ainsi que Bouamar dans le cadre de la qualification par quota. Toutefois, il faudra encore batailler pour engranger le maximum de points avant la fin de la phase qualificative olympique. Le ranking olympique est un système de classement à renversements. De ce fait, nos athlètes doivent se mettre à l'abri bien avant la fin des qualifications.» La question des têtes de séries lors du tirage au sort des JO a été abordée avec Grioua. Il a précisé que Driss est en bonne position pour avoir cet avantage. «Si notre champion d'Afrique est tête de série, il aura une poule à sa portée à Paris.

Ce qui le mettrait en pole position pour se qualifier aux quarts et éviter par la même occasion les potentiels médaillés olympiques dès les trois premiers tours.» Les Championnats du monde d'Abu Dhabi constituent un pic à deux mois du coup d'envoi des JO. «La gestion de l'effort de l'athlète va pousser plusieurs champions et championnes à concentrer leurs efforts sur les Jeux olympiques. De notre part, nous allons gérer ce pic notamment par rapport aux risques de blessures. D'ailleurs, nous avons vu la blessure de Driss, qui a été ralenti dans une période cruciale, mais, il est revenu à son top niveau. Idem pour Belkadi qui a aussi connu l'handicap de la blessure et ses répercussions négatives sur sa carrière», a-t-il conclu.

■ Adel K.

● KOSHIKI L'AGO de la FAK le 25 mai

La Fédération algérienne de koshiki (FAK) organise samedi 25 mai 2024 à partir de 8h30 son assemblée générale ordinaire pour la présentation des bilans de l'exercice 2023. Ce rendez-vous aura lieu au niveau de la salle de conférence Complexe sportif Ahmed-Ghermoul à Sidi M'hamed (Alger).

● HANDBALL SUPER COUPE D'ALGÉRIE 2023

Les finales samedi prochain à la salle Harcha

En vue de boucler sa saison dans les délais, la Fédération de handball a procédé à la programmation des finales de la Super coupe d'Algérie samedi 18 mai à la salle Harcha-Hacène a mentionné l'instance fédérale dans un communiqué. La journée du samedi débutera avec la finale dames qui mettra aux prises à 15 h le HBC El Biar au FC Boumerdès, alors que la finale hommes aura lieu à 17 h entre l'ES Ain-Touta et l'OM Annaba.

■ A. K.

● CYCLISME TOUR D'ALGÉRIE 2024 (4^E ÉTAPE)

L'Algérien Youcef Reguigui signe une deuxième victoire

L'Algérien Youcef Reguigui a signé une deuxième victoire d'étape sur le Tour d'Algérie cycliste (TAC-2024), en s'imposant hier à Blida pour le compte de la quatrième étape, longue de 154,3 km avec la participation de 74 coureurs représentant 16 équipes. Déjà vainqueur lors de la deuxième étape à Mostaganem, le sociétaire de l'équipe malaisienne

Terengganu Cycling Team s'est une nouvelle fois imposé au sprint avec un chrono de 3h 19min 23sec, devançant l'Allemand Tilleman Sarnowski (Embrace The World) et Hamza Yacine (Team Madar Pro), crédités du même chrono. Au classement général, l'Algérien Ayoub Sahiri (NR Dély Ibrahim) a conservé la maillotte de leader. La cinquième

étape du TAC-2024, prévue aujourd'hui, ralliera Blida à Bouira sur une distance de 129,5 km. Inscrit au calendrier de l'Africa Tour de l'UCI, le Tour d'Algérie est régi par les règlements de la FAC et ceux de l'Union cycliste internationale. Il est placé sous le contrôle d'un commissaire de course et d'un inspecteur antidopage.

PREMIER GRAND PRIX DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE TRIATHLON

400 participants en lice à Oran

Quatre cents triathlètes de tous niveaux et âges sont attendus au premier Grand prix de la Fédération algérienne de triathlon, qui aura lieu demain au complexe tou-

ristique Les Andalouses d'Oran, ont indiqué hier les organisateurs. Cette compétition d'une journée est organisée par la Fédération algérienne de triathlon en colla-

boration avec la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya et triathlon North-Africa Oran, dans le cadre de la promotion des sports aquatiques ouverts à tous les ath-

lètes pour les deux sexes et les catégories d'âge. Cette course de triathlon est constituée de trois épreuves d'endurance enchaînées, la natation sur une distance de 750 m en

une boucle, le vélo sur 20 km en deux boucles et la course à pied de 5 km en quatre boucles dans un parcours de course plat, rapide et agréable pour l'élite et masters.

FOOTBALL

COUPE ARABE DE LA FIFA

Le Qatar accueillera les éditions 2025, 2029 et 2033

Le Qatar accueillera les éditions 2025, 2029 et 2033 de la Coupe arabe de la FIFA à la demande de la Fédération qatarie de football, a indiqué hier le Conseil de la FIFA à l'occasion de sa séance tenue en amont de son 74^e congrès de la FIFA prévue demain à Bangkok (Thaïlande). Pour rappel, l'Algérie avait remporté la première édition de la Coupe arabe de la FIFA disputée au Qatar en 2021 en battant en finale la Tunisie (2-0) après prolongation. Le Conseil de la FIFA a pris plusieurs décisions clés portant entre autres sur l'avenir du football féminin, adoptant notamment le calendrier international des matches à l'unanimité. En décembre 2022, le Conseil de la FIFA avait décidé de valider le principe stratégique lié à la création d'une Coupe du monde des clubs féminine de la FIFA. Aujourd'hui, après consultation des confédérations et d'autres parties prenantes, il a été proposé que la première édition de cette compétition soit disputée par 16 équipes en janvier-février 2026. La compétition aura lieu tous les quatre ans. De plus amples informations à cet égard seront communiquées ultérieurement. Afin de continuer à accom-

pagner le développement mondial du football féminin de clubs, et afin de répondre aux demandes des confédérations visant à offrir chaque année suffisamment d'opportunités de jouer, il a également été proposé qu'une compétition féminine interclubs supplémentaire soit organisée par la FIFA à compter de 2027, lors des années sans Coupe du monde des clubs féminine. Concernant la Coupe du monde féminine 2027, il a été confirmé, conformément à la procédure de vote approuvée par le Conseil de la FIFA le 14 mars 2024, que la candidature conjointe de la Fédération allemande de football, de la Fédération belge de football et de la Fédération néerlandaise de football et celle de la Fédération brésilienne de football seront soumises au 74^e congrès de la FIFA pour décision finale. Le Conseil de la FIFA a également confirmé la tenue de la première édition de la Coupe du monde féminine de Futsal en 2025 aux Philippines, la Coupe du monde U-17 de la FIFA au Qatar (2025-2029) dont la répartition des places a été confirmée comme suit : AFC 9, CAF 10, Concacaf 8, CONMEBOL 7, OFC 3, UEFA 11.



FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS (26^e JOURNÉE)

L'heure du sacre pour le MCA ?

LE CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS devrait livrer ses premiers verdicts dès ce vendredi à l'issue de la 26^e journée.



Ainsi, le leader mouloudéen, plus que jamais proche d'un nouveau sacre, le 8^e de son histoire, pourrait mettre fin au suspense dès demain soir. Pour cela, les coéquipiers de Youcef Belaïli devraient battre leur voisin de l'USM Alger lors du big derby de la capitale, tout en espérant qu'il n'y ait pas de vainqueur lors de l'autre affiche du jour, prévue au stade Ham-laoui de Constantine entre le CSC local et le CR Belouizdad.

Cependant, la partie est loin d'être gagnée face à un adversaire qui brigue une place qualificative pour une compétition continentale la saison prochaine. Éliminés de la Coupe d'Algérie, les Usmistes qui restent suspendus au verdict du Tribunal arbitral du sport (TAS) de Lausanne dans l'affaire de la demi-finale de la Coupe de la CAF face à l'AS Berkane, devront surtout éviter un mauvais résultat qui les éloignerait de la course pour le podium. Les Rouge et Noir de Soustara, vont certain-

nement compter sur leurs deux fers de lance, Leonel Ateba et Abdoulaye Kanou, de retour de blessure, pour faire plier la meilleure défense du championnat avec seulement 16 buts encaissés.

En tout cas, les fans du Doyen, comme le veut la tradition à chaque fois que leur team évolue au stade 5-Juillet, sont attendus en masse, dans l'espoir de fêter le titre de champion d'Algérie, qu'ils n'ont plus gagné depuis la saison 2009-2010. Ce 26^e round sera également marqué par le choc entre les deux poursuivant immédiats du leader, le CSC et le CRB, qui vont se livrer un duel sans merci, dont le résultat sera déterminant pour la fameuse 2^e place, qualificative pour la Ligue des champions africaine. Derrière ce duo, l'ES Sétif qui n'a pas dit son dernier mot dans la course pour le podium, sera quant à

elle, appelé à effectuer un périlleux déplacement du côté d'El Bahia où l'attend de pied ferme un onze du MC Oran, en quête de points pour s'éloigner de la zone rouge. Autant dire que les Ententistes risquent de laisser des plumes vu que le MCO est redevenu intraitable at home. Le PAC et le CRB en savent quelque chose. Au sud du pays, la JSS, battue sur le fil le week-end dernier à Magra, aura une belle occasion de se racheter et

soigner son classement en accueillant une équipe du Paradou AC, en chute libre après les deux dernières défaites concédées contre le MCA et l'ASO, respectivement. En bas du tableau, le MC El Bayadh et l'ASO Chlef entendent profiter de l'avantage du terrain et de l'apport du public pour venir à bout de la JS Kabylie et de l'USM Khenchela, leurs invités du jour, et se rapprocher de la barre des «36 points», synonyme de maintien. Quant au NC Magra, il évoluera sur du velours lorsqu'il rendra visite à l'US Souf, déjà condamnée au purgatoire. Un succès des gars de Magra leur permettrait de faire un grand pas vers le maintien, à quatre journées de la fin du championnat.

Enfin, au stade 20-Août-1955 d'Alger, l'ES Ben Aknoun, battu samedi dernier par le CRB (1-0) est condamnée à se «révolter» face à l'US Biskra si elle ne veut pas compromettre son avenir parmi l'élite.

■ Mehdi F.

Programme

VENDREDI

Chlef :ASOUSMK (17h)
Bechar :JSSPAC (17h)
El Oued :USSNCM (17h)
Oran :MCOESS (17h)
El Bayadh :MCEBJSK (17h)
Constantine :CSCCRB (17h)
Alger (20-Août-1955) :ESBAUSB (17h)
Alger (5-Juillet-1962) :MCAUSMA (18h)

VERTS D'EUROPE

Amoura pourrait remplacer Ounas au LOSC

Sérieux prétendant pour une qualification directe en Ligue des champions, Lille OSC, qui est troisième de la Ligue 1, affrontera dimanche prochain l'OGC Nice pour le compte de la dernière journée du championnat. Pour espérer renforcer qualitativement son effectif, le club est déjà en train de préparer le terrain pour le prochain marché estival des transferts. Selon le spécialiste belge du mercato, Sacha Tavolieri, la commission de recrutement a repéré un joueur international algérien, mais la compétition s'annonce rude pour ce dossier. Les Dogues portent un intérêt particulier à l'attaquant Mohamed-Amine Amoura, qui est la star de l'Union Saint-Gilloise (23 buts et 7 passes décisives en 46 matchs pour sa première saison) en première division belge. D'après les mêmes sources, le club du Nord considère sérieusement Amoura (24 sélections, 6 buts avec l'équipe nationale) comme une option plausible. C'est pourquoi la direction technique du club l'a observé à plusieurs reprises et envisage de le recruter pour remplacer son compatriote Adam Ounas. Ce dernier, arrivé en 2022 en provenance de Naples, devrait quitter le club dès le mois de juin prochain. Si Amoura, qui serait sa troisième recrue algérienne en trois ans, rejoint Nabil Bentaleb, recruté lors de la précédente intersaison, le LOSC confirmera ainsi son intérêt pour les joueurs internationaux algériens. Recruté pour 4,5 millions d'euros en provenance de son ancien club, Lugano (Suisse), l'actuel club d'Amoura, l'Union Saint-Gilloise, pourrait réaliser un profit intéressant en cas de transfert cet été. En effet, la valeur de son buteur, sous contrat jusqu'en juin 2027, a considérablement augmenté grâce à ses performances, pouvant tripler voire quadrupler selon Transfermarkt, qui estime sa valeur entre 15 et 20 millions d'euros. La direction de l'Union Saint-Gilloise compte bien obtenir cette somme des clubs intéressés par l'ex baroudeur de l'ES Sétif. Du côté de Lille, on souhaite recruter l'Algérien, mais tout reste tributaire des ventes du club, ce qui pose problème. Le LOSC craint d'être dépassé par la concurrence. Il est bon de rappeler que plusieurs clubs sont intéressés par Amoura à l'image de l'Olympique Lyonnais en France, West Ham et Brighton en Angleterre ainsi que Leipzig et l'Eintracht Francfort en Allemagne. Cependant, selon Tavolieri, l'intérêt des Lyonnais serait plutôt modéré.

■ Khaled H.

JSK

Hakim Medane manager général du club

Ce qui était dans l'air vient de se concrétiser. En effet, Hakim Medane a été désigné manager général du club. C'est ce qui ressort d'un communiqué de Mobilis sanctionnant la rencontre du président du conseil d'administration de la SSPA JSK avec le PDG d'ATM Mobilis, Chawki Boukhazani, propriétaire du club kabyle. La réunion a été également l'occasion, pour Ould Ali de présenter les dernières décisions prises au niveau du club, notamment celles liées à la mise en place des conditions appropriées et au début de la préparation effective de la prochaine saison de football a indiqué le communiqué. Selon la même source, Medane a exprimé sa gratitude pour la confiance placée en sa personne ainsi que son sentiment quant au poids de la responsabilité qui pèse sur ses épaules afin de

répondre aux aspirations tant de l'entreprise Mobilis que de la JSK et ses supporters, notamment en ce qui concerne la nécessité de voir le club revenir dans la course aux titres et sacres où l'équipe est absente depuis des années». Le PDG a aussi réitéré «le plein soutien de Mobilis sur le retour de la JSK dans sa conquête des podiums et des titres au niveau national et continental». Ainsi, le feuilleton Hakim Medane vient de connaître son épilogue.

VERS L'APUREMENT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
Par ailleurs, et à l'effet d'en finir avec les dettes du club et avoir plus de visibilité quant à sa gestion des affaires financières et mettre en place un plan de développement, la direction de Mobilis vient, via la direction de sa filiale SSPA/JSK, de décider d'inviter les créan-

ciers qualifiés de prestataires ayant des contentieux avec le club de se présenter au siège du club pour la journée de mardi dernier. Ainsi, et suite à cet appel lancé par la direction du club sur sa page Facebook, ils étaient 29 prestataires ayant des contentieux financiers avec le club à s'être présentés à la date indiquée au siège de la JSK comme précisé dans le communiqué.

Ces derniers ont été reçus par l'avocat conseil du club et un représentant du bureau d'audit qui ont assuré la prise de contact et orienté les «créanciers». Ces derniers ont été invités, pour ceux qui ne l'avaient pas fait, à justifier leurs créances par des documents et pièces comptables, pour d'autres par des pièces administratives, fiscales et parafiscales pour voir leurs situations régularisées.

■ Rachid Hammoutène

ÉLIMINATOIRES MONDIAL 2024 (U17 FILLES) MATCH RETOUR ALGÉRIE-MAROC DEMAIN À ROUBA

Les Algériennes face à un énorme défi

Dans le cadre du match retour entre l'Algérie et le Maroc troisième et avant-dernier tour qualificatif à la Coupe du monde U17 féminine, les regards sont rivés sur une mission extrêmement compliquée pour les Algériennes. Ces dernières doivent réussir un miracle pour se qualifier demain à 17h30 au stade Salem-Mebrouki de Rouiba. Après une défaite 4-0 lors de la première manche à Berkane, le défi de renverser la situation semble colossal pour la bande à Ouahiba Rahal. Dans le monde du football, rien n'est impossible, mais les statistiques et l'ampleur du défi auquel sont confrontées les coéquipières de Jenna Laïb, totalement rétablie de sa blessure, s'avè-

rent difficiles. Une remontada, nécessitant au moins quatre buts pour espérer une qualification, est une montagne à gravir. Cependant, le football est un jeu imprévisible où l'élan, la détermination et l'esprit d'équipe peuvent tout changer. Ayant bénéficié d'une journée de repos, le groupe a repris mardi dernier la préparation de cette deuxième confrontation au niveau du Centre technique national à Sidi Moussa en présence de Sarah Djedjaïet, joueuse qui évolue au club canadien l'AS Laval, appelée en renfort. Le revers subi à Berkane a sans aucun doute été un coup dur pour les joueuses.

■ K. Y.

Avis de Prorogation de délais d'Appel d'offre de Préqualification National N° 09/2024/OTA/AOP/INDIR

Optimum Telecom Algérie SPA informe l'ensemble des sociétés intéressées par l'Appel d'offre de Préqualification National N° 09/2024/OTA/AOP/INDIR

Portant objet : « Prestation de maintenance des infrastructures », que la date de dépôt des offres prévue pour 15/05/2024 à 14h00 est prorogée jusqu'au 30/05/2024 à 14h00.

(Heure locale), date limite de remise des offres.

Les soumissions qui parviendront après la date et heure limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Optimum Telecom Algérie s.p.a.
Siège social : Route de Wilaya, Lot n° 37/4, Dar El Beida • Capital social : 164 002 000 000,00 DZD.
Tél. +213 770 85 00 00 • Fax +213 770 85 70 85 • Email contact@djezzy.dz
www.djezzy.dz



BORDJ BADJI MOKHTAR

Reddition d'un terroriste

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar, tandis que des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont arrêté neuf éléments de soutien aux groupes terroristes lors d'opérations distinctes à travers le territoire national, durant la période du 8 au 14 mai, selon un bilan rendu public, hier, par le ministère de la Défense nationale. Ainsi, le terroriste dénommé O. Chida dit Abdelhak s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar en sa possession un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munitions. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 110 narcotrafiquants, et ont mis en échec des tentatives d'introduction de 310 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 3,370 kilogrammes de cocaïne et 194.279 comprimés psychotropes ont été saisis.

DÉCÈS DE 5 ENFANTS PAR NOYADE À LA PROMENADE DES SABLETTES 6 prévenus placés en détention provisoire et 7 autres sous contrôle judiciaire

Six prévenus dans l'affaire des enfants morts noyés aux Sablettes ont été placés en détention provisoire et sept autres sous contrôle judiciaire, a indiqué le procureur de la République près le tribunal d'Hussein-Dey, Moussa Guerroumi dans une conférence de presse animée hier à Alger.

Les premiers éléments de l'enquête font apparaître de graves négligences et des manquements relativement aux mesures de protection, aussi bien par les accompagnateurs que par les responsables en charge de la sécurité sur les lieux du drame. Les accusés sont poursuivis pour homicide involontaire.

Pour rappel, suite au drame survenu le 11 mai courant lors de deux excursions, la première organisée par la Maison de jeunes «Chahid Mazari Lahcen» de la commune d'Aïn Boucif, et la seconde par l'association «El Mordjane» de Médéa au profit d'enfants scolarisés, et conformément aux dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale, le parquet général de la Cour d'Alger avait informé l'opinion publique que le parquet près le tribunal d'Hussein Dey a ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire approfondie et minutieuse pour connaître les circonstances exactes des faits, savoir si les conditions légales et réglementaires de protection des enfants concernés par de telles activités ont été respectées, et déterminer la responsabilité de toute personne dont l'implication dans cet incident aura été prouvée, pouvait-on lire dans le document.

■ R. N.

18^e SALON DE L'EMPLOI ALGERIA JOB SUMMIT

À l'heure du digital

La 18^e édition du Salon de l'emploi, de la formation et de l'entrepreneuriat «Algeria Job Summit» se tiendra du 29 au 31 mai en cours au Palais de la culture Moufdi-Zakaria à Alger, sous le thème «le marché de l'emploi à l'aune de la transformation digitale et de l'IA».

Selon ses initiateurs, «ce salon ne se limite pas seulement à la recherche d'opportunités professionnelles, mais s'étend également à des domaines cruciaux tels que l'orientation professionnelle, la création d'entreprises, les mécanismes de financement, l'entrepreneuriat, la reconversion professionnelle et bien d'autres aspects essentiels pour la relance socio-économique de notre pays». Algeria Job Summit s'étalera sur trois jours et comprendra des conférences, des ateliers et des tables rondes où les débats seront centrés sur les tendances du marché du travail, l'entrepreneuriat, la création d'entreprises et de start-up et la formation continue.



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA MÉDITERRANÉE

Le «Prix d'excellence» au président Tebboune

L'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM), dont les travaux de la 18^e session de son Assemblée générale ont débuté, hier, à Braga (Portugal), a décerné son «Prix d'Excellence» au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en reconnaissance du rôle humanitaire et solidaire de l'Algérie envers la Tunisie, dans le cadre de la lutte contre les retombées de la pandémie de la Covid-19, a indiqué un communiqué du Conseil de la nation.



Le «Prix d'excellence pour la Méditerranée» décerné au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a été remis à l'ambassadeur d'Algérie au Portugal, Chakib Rachid Gaïd, «en reconnaissance du rôle humanitaire et solidaire de l'Algérie envers la Tunisie, dans le cadre de la lutte contre les retombées de la pandémie de la Covid-19», ajoute le communiqué qui précise que le prix «décerné chaque année, est dédié aux compétences et initiatives des gouvernements des Etats méditerranéens membres, dont les réalisations contribuent au développement et à la promotion de la région méditerranéenne et répondent

aux aspirations de ses peuples». L'APM a décerné un autre prix à la Protection civile algérienne pour «le rôle important de ses unités aux opérations de sauvetage suite au séisme ayant frappé la région de Gaziantep (Sud de la Turquie) et dans le nord de la Syrie et pour leur participation aux opérations de sauvetage, suite aux inondations de Derna en Lybie». Pour rappel, les travaux de l'APM ont débuté avec la participation de

plus de 250 délégués représentant 26 Parlements nationaux et 25 organisations internationales, réunis pour débattre du bilan d'activités des trois commissions permanentes de cette importante instance parlementaire régionale, concernant notamment la coopération aux niveaux politique, sécuritaire, socio-économique et environnemental, outre le dialogue intercivilisationnel et les droits de l'homme.

RÉUNION ÉLARGIE DU BUREAU DU CONSEIL DE LA NATION

Soutien au chef de l'Etat

Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil a présidé, hier, une réunion du bureau du Conseil élargie aux présidents des groupes parlementaires, consacrée à l'examen des propositions des commissions permanentes du Conseil de la nation pour la période restante de l'actuelle session et des questions orales et écrites soumises au bureau, outre les questions administratives et organisationnelles, indique un communiqué du Conseil de la nation.

A cette occasion, le bureau du Conseil a salué «les décisions courageuses du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et ses engagements lors de sa rencontre avec les travailleurs, constituant un prolongement de la tendance socio-économique croissante et sereine vers les perspectives auxquelles aspire l'Algérie nouvelle». A l'approche de la convocation du corps électoral, le bureau du Conseil renouvelle son engagement et adhésion à toutes les décisions, politiques et approches jugées nécessaires par le président de la République pour relever les défis de l'heure et gérer les affaires publiques. Le bureau élargi du Conseil de la nation a souligné que le chef de l'Etat, «depuis son



accession à la magistrature suprême, a fait preuve d'une grande sincérité dans la préservation de l'Etat, la réforme et l'édification moderne, et a réalisé des progrès notables dans la formulation d'approches autonomes sur les plans politique, social et fonctionnel».

FORMATION MILITAIRE PENDANT LA GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE

Le premier noyau de l'ANP

L'Association «Mechaal Echahid» a organisé, hier à Alger, une conférence historique sur «la formation militaire à l'étranger durant la Glorieuse Révolution de libération, et son rôle dans l'organisation de l'Armée de Libération Nationale (ALN)». Dans son intervention, lors de cette conférence organisée au quotidien «El-Moudjahid», le Secrétaire général de l'Organisation nationale des enfants de chouhada (ONEC), Hamza Laoufi, a évoqué «le génie des chefs de la Révolution, qui grâce à leur grande expérience, ont posé les bases des institutions de l'Etat algérien post indépendance». Les missions envoyées dans plusieurs pays durant la Glorieuse Révolution «ont suivi une formation (militaire) dans plusieurs pays

arabes et socialistes», a-t-il précisé. En sus de «l'organisation de l'ALN durant la Glorieuse Révolution, les jeunes officiers, qui avaient bénéficié de cette formation, ont eu un rôle majeur dans la formation du premier noyau de l'Armée nationale populaire (ANP) après l'indépendance», a-t-il ajouté. A son tour, l'enseignant en histoire Ahmed Adimi, a consacré son intervention aux premières étapes préparatoires à la Révolution du 1^{er} Novembre. Il a rappelé que les premiers groupes de jeunes ont été formés en 1947 avec la création de l'organisation spéciale (OS). En outre le «Congrès de la Soummam» a prévu, dans ses principales recommandations, la formation militaire des éléments de l'ALN et la recherche de pays pour accueillir les missions pour la formation.

«Des dizaines d'éléments de l'ALN ont reçu des formations militaires diverses, dans l'Armée de l'air, la marine et les forces terrestres, au niveau de nombreux pays, à l'instar de l'Egypte, de l'Iraq et de la Syrie, ainsi que dans certains pays socialistes à l'époque, tels que l'Union soviétique et la Tchécoslovaquie », a-t-il précisé. Cette conférence organisée à l'occasion de la Journée nationale de l'étudiant, célébrée le 19 mai, a été marquée par la présence d'officiers moudjahidine ayant fait partie des missions qui ont apporté leurs témoignages sur cette période, à l'instar d'Amar Hamoudi, Mohamed Kacimi, Mohamed Tahar Bouzeghoub et Omar Mecheri.

■ Rostom Belgacem/APS



La Météo du
Jeudi 16 Mai 2024

■ Alger 25 ■ Annaba 28° ■ Constantine 28° ■ Oran 27° ■ Ouargla 38° ■ Tamanrasset 42° ■ Tindouf 32° ■ Illizi 41°



Fadjr	3.55
Dohr	12.45
Assar	16.34
Maghreb	19.53
Ichaâ	21.26



ACHAT	VENTE
1 \$ ▼	1 \$ ▼
134,37DA	134,39DA
1 € ▼	1 € ▼
143,43 DA	143,50 DA

SERVICE PUB

Tél: (023) 50 21 14 - 50 21 12 - 50 21 13

Fax: (023) 50 21 17 - 50 21 23